



# Rapport Diagnostic Amiante & autres substances dangereuses du bâtiment

n° DAT-2018-11/ind.1

## Diagnostic Avant Travaux



DEXYS Sàrl

Expertises amiante & autres substances  
dangereuses du bâtiment - Thermographie

Route de Valeyres 2 -1429 Giez

Avenue de Grandson 66 -1400 Yverdon-les-Bains

Tél : 024 445 25 56 Fax : 024 445 14 12 Port. : 079 577 15 08

mail : [contact@dexys.ch](mailto:contact@dexys.ch) Site : [www.dexys.ch](http://www.dexys.ch)



## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>CHAPITRE I</b> .....	<b>3</b>
IDENTIFICATION DU RAPPORT/FICHE DE RENSEIGNEMENTS .....	3
<b>CHAPITRE II</b> .....	<b>4</b>
REMARQUES GENERALES, ORDRE DE MISSION, CONDITIONS DE REALISATION ET ETENDUE DU DIAGNOSTIC .....	4
<i>Introduction</i> .....	4
<i>Bases légales</i> .....	5
<i>Ordre de mission</i> .....	6
<i>Limite du diagnostic</i> .....	6
<i>Définitions</i> .....	7
<i>Expertise Plomb dans peinture</i> .....	9
<i>Consignes générales de sécurités</i> .....	10
<b>CHAPITRE III</b> .....	<b>12</b>
CONCLUSION DU RAPPORT .....	12
<b>CHAPITRE IV</b> .....	<b>13</b>
SITUATIONS POTENTIELLEMENT DANGEREUSES POUR LES OCCUPANTS .....	13
<b>CHAPITRE V</b> .....	<b>14</b>
RESERVES.....	14
<b>CHAPITRE VI</b> .....	<b>15</b>
FICHES D'IDENTIFICATION DES MCA (MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE), DES MSCA (MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE), AINSI QUE DES AUTRES PRODUITS DANGEREUX DU BATIMENT ET DES MESURES D'ASSAINISSEMENT .....	15
TABLEAU DES MATERIAUX DONT LES PEINTURES CONTIENNENT UN TAUX DE PLOMB SUPERIEUR A LA LEGISLATION EN VIGUEUR (>0,2MG/CM <sup>2</sup> ) .....	73
<b>CHAPITRE VII</b> .....	<b>74</b>
ANNEXE I .....	74
PLANS ET CROQUIS – REPERAGE DES MATERIAUX .....	74
ANNEXE II .....	80
RESULTATS D'ANALYSE .....	80
ANNEXE III.....	85
DOCUMENTS PREALABLEMENT TRANSMIS PAR LE DONNEUR D'ORDRE.....	85
ANNEXE IV .....	86
1 - TABLEAUX ET GRILLES D'EVALUATION.....	86
2 - DETERMINATION DE L'URGENCE DES MESURES A PRENDRE .....	87
ANNEXE V .....	90
LIRE ET COMPRENDRE LE RAPPORT .....	90
ANNEXE VI.....	91
COMPORTEMENT LORS DE LA PRESENCE D'UN MATERIAU CONTENANT DE L'AMIANTE .....	91



## CHAPITRE I

### Identification du rapport/Fiche de renseignements

**Donneur d'ordre :**

M. Philippe Addor  
p.a. BF Architecture et technique du bâtiment Sàrl  
Adresse: Rue de la scie 9A – CP 64  
CP: 1895 Ville: Vionnaz

**Propriétaire :**

M. Philippe Addor  
Mme Antoinette Cuendet

**Lieu de la mission :**

Adresse: Rue de France 2  
CP: 1450 Ville: Sainte-Croix  
N° de parcelle: 432  
N° ECA: 1562  
Désignation du lot de copropriété:  
Périmètre de repérage: Bâtiment complet

**Type de bien immobilier :**

- Maison individuelle
- Appartement
- Immeuble
- Bureau, tertiaire
- Local commercial
- Atelier industriel

**Visite préalable :**

Date : 17/01/2018  
Présent à la visite :  
M. Addor

**Désignation de l'expert :**

Nom : SCHALLER Yannick  
Société : DEXYS Sàrl  
Adresse : Route de Valeyres 2  
CH-1429 Giez  
Compagnie d'assurance : Helvetia  
N° de police : 108881-1.358.247.827  
Référéncé FACH et SABRA

**Intervention sur site :**

Date : 01/02/2018  
Opérateur expert : SCHALLER Yannick  
Présent à l'expertise :  
M. Addor

**Documents transmis :**

- Acte de propriété
- Plans de cadastre
- Plans des différents niveaux
- Autre : .....

**Laboratoire d'analyse :**

Nom : SGS Labtox SA  
Adresse : Ringstrasse 3  
Case postale 176  
CH- 2560 Nidau  
Certification: ISO/CEI 17025



## CHAPITRE II

### Remarques générales, ordre de mission, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

#### Introduction

La présente expertise est réalisée dans le cadre « d'un diagnostic avant travaux », selon le cahier des charges de l'ASCA.

Cette expertise permet au propriétaire d'informer l'entreprise, qui va procéder à des travaux de rénovation ou de démolition dans le bâtiment, des risques liés à la présence d'amiante et autres substances dangereuses du bâtiment (PCB, HAP et plomb).

Elle permet également au propriétaire de déterminer s'il doit faire appel à une entreprise spécialisée pour assainir certaines parties de son bâtiment.

Le repérage porte sur tous les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ou d'autres substances dangereuses du bâtiment (PCB, HAP et plomb). Pour accéder à ceux-ci, l'expert procédera à des sondages destructifs. Ce type d'expertise permet d'éviter d'exposer les ouvriers du bâtiment à de fortes concentrations d'amiante ou à d'autres substances dangereuses du bâtiment (PCB, HAP et plomb). Elle permet également d'éviter tous les frais qui résulteraient d'une contamination étendue à l'amiante suite à de mauvaises manipulations des matériaux amiantés, ainsi que les frais et désagréments engendrés par le blocage d'un chantier suite à la découverte de matériaux contenant de l'amiante ou d'autres substances dangereuses du bâtiment (PCB, HAP et plomb).

Dans ce cadre, l'expert garantit que l'ensemble des matériaux à risque prélevés est représentatif de la présence du matériau dans l'ensemble du bâtiment. L'expert garantit également le repérage des zones avec les matériaux contenant de l'amiante en fonction des résultats d'analyse fournis par le laboratoire (agrée SUVA).

Cette expertise concerne également les autres produits dangereux du bâtiment conformément à l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, qui stipule à l'article 16 que « lors des travaux de construction, le maître d'ouvrage doit indiquer dans sa demande de permis de construire un concept d'élimination en particulier quand il a à faire avec l'amiante, les PCB, HAP ou du plomb »

Cette expertise s'inscrit dans le cadre d'un contrat d'entreprise selon la réglementation en vigueur (articles 363 ss CO et directive CFST 6503). La méthodologie et la rédaction du présent rapport sont celles adoptées et validées par la cellule amiante de l'Etat de Vaud. Les constatations, résultats et informations recueillis dans le cadre de la présente expertise sont confidentiels.

Les résultats et conclusions sont basés sur l'état actuel des connaissances tel qu'exposé dans le rapport et ont été obtenus conformément aux règles reconnues de la branche.

L'expert se fonde sur le fait que le propriétaire, le mandant ou les tiers nommés par lui ont fourni des informations et des documents exacts et complets en vue de l'exécution du mandat.

Les résultats de cette présente expertise ne pourront être utilisés de manière partielle, et sans avoir été réexaminés ceux-ci ne pourront être utilisés pour un but autre que celui convenu, ni transposés à des circonstances modifiées.

Les métrés sont approximatifs et sont donnés à titre indicatif permettant ainsi de se rendre compte des quantités de matériaux amiantés (ou autres substances dangereuses du bâtiment), mais ne peuvent en aucun cas servir de base à une offre quelle qu'elle soit (travaux, désamiantage,...)



Dans la mesure où les conditions précitées n'étaient pas remplies, Dexys Sàrl décline toute responsabilité envers le mandant pour les dommages qui pourraient en résulter.

Si un tiers venait à utiliser les résultats de ce travail ou s'il fonde des décisions sur celui-ci, Dexys Sàrl décline toute responsabilité pour les dommages directs et indirects qui pourraient en résulter.

## Bases légales

<b>Bases légales fédérales :</b>	LAA, Loi sur l'assurance-accidents OPA, Ordonnance sur la prévention des accidents OTConst, Ordonnance sur les travaux de construction Directive CFST 6503 « Amiante » OLED, Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets » art.16
<b>Bases légales cantonales :</b>	LATC, Loi cantonale vaudoise sur l'aménagement du territoire et des constructions Directives amiante VD
<b>Documents SUVA :</b>	Fiches thématique 33031.f « Enlèvement de plaques en fibrociment à l'air libre » Fiches thématique 33039.f , 33040.f, 33041.f, 33042.f et 33043.f « Mastic de fenêtres amianté» Fiches thématique 33047.f « Nettoyage de toitures en fibrociment amianté » Fiches thématique 66070.f « Elimination des revêtements de sols et de parois à base d'amiante» Fiches thématique 66090.f « Elimination de panneaux légers contenant de l'amiante » Dépliant 84024.f »Identifier et manipuler correctement les produits contenant de l'amiante » Dépliant 84047.f »Matériaux amiantés employés dans l'enveloppe des édifices : ce qu'il faut savoir ».



## Ordre de mission

Conformément à la législation en vigueur, les diagnostiqueurs de notre cabinet sont certifiés pour mener à bien leur mission. Ils sont en outre régulièrement formés, utilisent des matériels et des logiciels à l'état de l'art et sont couverts par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

Le présent rapport est rédigé sur la base des lois et réglementations cantonales nationales ainsi que selon le cahier des charges de l'ASCA (Association Suisse des Consultants Amiante).

Déroulement de l'expertise :

Lors de la visite exhaustive de la totalité des locaux, le constat est limité aux seuls matériaux et produits directement visibles et accessibles sans investigation destructive du périmètre de la mission. La réalisation du repérage est faite en respectant la méthodologie décrite dans le cahier des charges de l'ASCA (Association Suisse des Consultants Amiante). L'expert établit pour chaque bâtiment un rapport et une cartographie précise des matériaux de construction analysés. Les sondages et les éventuels prélèvements des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante sont effectués selon ce même cahier des charges. En cas de refus de prélèvement, ou d'impossibilité d'accéder à une zone du bâtiment faisant l'objet de l'expertise, un repérage « en utilisation normal » sera effectué sur les zones non concernées par les travaux selon les points 1,13 et 1,14 du cahier des charges de l'Association Suisse des Consultants Amiante (ASCA), ou une réserve sera émise sur le rapport.

Au travers de l'acceptation de l'offre, le donneur d'ordre s'engage:

- à assurer, dans la mesure du possible, l'accessibilité des locaux et dépendances
- à assurer l'accessibilité des parties de l'installation situées dans les zones communes et visées par le diagnostic
- reconnait avoir pris connaissance du devis et des conditions générales de ventes.

## Limite du diagnostic

Le présent diagnostic concerne le bâtiment complet, y compris les installations liées à celui-ci.

Ce diagnostic a pour objectif de dresser la liste complète des matériaux accessibles contenant de l'amiante, ou d'autres substances dangereuses (PCB, HAP et plomb) pour le bâtiment en question. Cependant il ne peut être considéré comme absolument exhaustif.



## Définitions

### Diagnostiqueur amiante

Personne physique, formée selon les règles de l'association ASCA, reconnu et figurant sur la liste de la SUVA, et qui réalise le diagnostic des matériaux contenant de l'amiante (MCA) pour le client. Appelé "diagnostiqueur" dans le présent document.

### Client

Personne physique ou morale qui commande le diagnostic d'un bâtiment dans le but d'évaluer les risques liés à la présence éventuelle d'amiante.

### Matériau susceptible de contenir de l'amiante (MSCA)

Matériau pour lequel de l'amiante a été utilisé pendant certaines périodes de sa fabrication ou de son utilisation.

### Matériau contenant de l'amiante (MCA)

Matériau dont l'analyse effectuée par un laboratoire a révélé qu'il contient de l'amiante ou pour lequel le diagnostiqueur décide qu'il en contient sur la base de ses connaissances.

### Matériau retiré

Matériau contenant de l'amiante, retiré lors d'un assainissement.

### Matériau contenant de l'amiante par défaut (MCA par défaut)

Matériau susceptible de contenir de l'amiante pour lequel le diagnostiqueur n'a pas démontré qu'il n'en contenait pas.

### Matériau ne contenant pas d'amiante

Matériau n'étant pas susceptible de contenir de l'amiante, ou susceptible d'en contenir mais pour lequel l'analyse a démontré qu'il n'en contient pas. En aucun cas le diagnostiqueur ne peut décider qu'un matériau susceptible de contenir de l'amiante n'en contient pas sans en fournir la preuve.

### Réserve

Si des locaux ou des installations devant être diagnostiqués n'ont pas pu l'être, ils doivent être signalés de manière explicite (description, situation sur plan, raisons pour lesquelles il n'a pas été possible de réaliser le diagnostic).

### Sondage

Opération permettant de s'assurer visuellement de la composition complète d'une installation ou d'un matériau en le démontant, le carottant ou en le découpant. En fonction de la composition, le diagnostiqueur décide s'il est nécessaire d'effectuer un prélèvement.

### Prélèvement

Prise d'un échantillon destiné à être analysé par un laboratoire.

### Echantillon

Partie représentative d'un matériau ou d'une partie de celui-ci.

### Installation fixe

Toute installation nécessaire au fonctionnement d'un bâtiment (ascenseur, installation de chauffage et de climatisation, installation électrique ou de communication, etc).



#### « Diagnostic avant travaux »

Cette expertise permet au propriétaire d'informer l'entreprise, qui va procéder à des travaux de rénovation ou de démolition dans son bâtiment, des risques liés à la présence d'amiante, ou d'autres substances dangereuses du bâtiment (PCB, HAP et plomb).

Elle permet également au propriétaire de déterminer s'il doit faire appel à une entreprise spécialisée pour assainir certaines parties de son bâtiment.

Le repérage porte sur tous les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, ou d'autres substances dangereuses du bâtiment (PCB, HAP et plomb). Pour accéder à ceux-ci, l'expert procédera à des sondages destructifs. Ce type d'expertise permet d'éviter d'exposer les ouvriers du bâtiment à de fortes concentrations d'amiante ou d'autres substances dangereuses du bâtiment (PCB, HAP et plomb). Elle permet également d'éviter tous les frais qui résulteraient d'une contamination étendue à l'amiante suite à de mauvaises manipulations des matériaux amiantés, ainsi que les frais et désagréments engendrés par le blocage d'un chantier suite à la découverte de matériaux contenant de l'amiante.

#### « Repérage utilisation normale »

Cette expertise permet au propriétaire de connaître les risques que présente son bâtiment par rapport à l'amiante lors d'une occupation normale des locaux ou lors de travaux de maintenance. Le repérage porte sur tous les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ou d'autres substances dangereuses du bâtiment (PCB, HAP et plomb), qui sont accessibles, sans qu'il faille procéder à des sondages destructifs. Sont inclus tous les matériaux ou éléments auxquels on peut accéder par démontage. Ce type d'expertise permet d'éviter des intoxications chroniques à l'amiante (ou d'autres substances dangereuses du bâtiment (PCB, HAP et plomb)) aux utilisateurs des locaux ainsi qu'au personnel de maintenance. Suite à une telle expertise et en cas de présence d'amiante ou d'autres substances dangereuses du bâtiment (PCB, HAP et plomb), il n'est que rarement nécessaire de procéder à un assainissement. Il en résulte généralement des recommandations pour l'utilisation des locaux et leur entretien afin d'éviter de libérer des fibres d'amiante ou d'autres substances dangereuses du bâtiment (PCB, HAP et plomb) et de contaminer l'ensemble du bâtiment





## Expertise Plomb dans peinture

### Méthode employée

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil portable à fluorescence X capable d'analyser au moins la raie K du spectre de fluorescence émis en réponse par le plomb, et sont exprimées en mg/cm<sup>2</sup>.

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par la directive du STEB version 1 du 30/08/2013, relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 0,2 mg/cm<sup>2</sup>.

### Stratégie de mesurage :

Sur chaque revêtement analysé, l'expert effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 0,2 milligrammes par centimètre carré (0,2 mg/cm<sup>2</sup>) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 0,2 milligrammes par centimètre carré (0,2 mg/cm<sup>2</sup>) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 0,2 milligrammes par centimètre carré (0,2 mg/cm<sup>2</sup>), mais que d'autres mesures du même type ont été déterminées une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local. Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur un même matériau, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.



## Consignes générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en oeuvre de mesures de précaution adaptées et proportionnées pour limiter le risque d'exposition des occupants et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures doivent être inscrites sous forme de consignes de sécurité qui devront être portées à connaissance de toute personne susceptible d'intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits repérés. Les consignes générales de sécurité définies ci-après constituent une base minimale. Le propriétaire (ou le gestionnaire) de l'immeuble concerné doit l'adapter pour tenir compte des particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation. Lorsque des travaux sont programmés, les consignes générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Les consignes générales de sécurité données ci-après correspondent à des matériaux et produits en bon état de conservation. Il convient donc de veiller au bon état des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de prendre en compte, le cas échéant, les situations d'usure anormale ou de dégradation. Ces situations peuvent faire l'objet d'une expertise par un opérateur qualifié, selon les critères fournis par la législation en vigueur.

### Informations générales

Respirer des fibres d'amiante est dangereux pour la santé. L'inhalation de ces fibres est une cause de pathologies graves (dont les cancers du poumon et de la plèvre). Les matériaux contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure anormale ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Il est recommandé aux particuliers d'éviter toute intervention directe sur des matériaux friables contenant de l'amiante (flocages, calorifugeages, cartons d'amiante, éléments en amiante tissé ou tressé, mousse isolante de calfeutrement...) et d'avoir recours, dans de telles situations, à des professionnels (cf. point 2 ci-dessous).

### Information des professionnels

Professionnels : attention, les consignes générales de sécurité mentionnées ci-après sont avant tout destinées aux particuliers. Les mesures renforcées vous concernant sont fixées par la réglementation relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante (cf exigences de la directive CFST 6508 relative à l'«appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (MSST)»). Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par la SUVA.

### Consignes générales de sécurité

#### *Consignes générales de sécurité visant à réduire l'exposition aux poussières d'amiante*

Lors d'interventions sur (ou à proximité) des matériaux contenant de l'amiante, il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières pour vous et votre voisinage. L'émission de poussières doit être limitée, par exemple en cas de :

- manipulation et manutention de matériaux non friables contenant de l'amiante (comme le remplacement de joints ou encore la manutention d'éléments en amiante-ciment) ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau friable en bon état (flocage ou calorifugeage), comme par exemple le déplacement de quelques éléments de faux plafonds sans amiante sous une dalle floquée, d'interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;



- travaux directs sur un matériau compact (amiante-ciment, enduits, joints, dalles...), comme le perçage ou encore la découpe d'éléments en amiante-ciment ;
- déplacement local d'éléments d'un faux plafond rigide contenant du carton d'amiante avec des parements. L'émission de poussières peut être limitée :
  - par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique), afin d'abaisser le taux d'émission de poussière ;
  - en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements de protection est recommandé. Des demi masques filtrants (type FFP 3 conformes à la norme européenne EN 149) permettent de réduire l'inhalation de fibres d'amiante. Ces masques doivent être jetés après utilisation.

Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées à la fin de chaque utilisation. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

#### *B. Consignes générales de sécurité relatives à la gestion des déchets contenant de l'amiante*

##### Stockage des déchets sur le site

Seuls les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment ou les dalles de sol, par exemple) peuvent être stockés temporairement sur le chantier. Le site de stockage doit être aménagé de manière à éviter l'envol et la migration de fibres. Son accès doit être interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux. Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages et carton d'amiante) doivent être placés en sacs étanches puis transférés dès leur sortie de la zone de confinement vers les sites adéquats.

##### Élimination des déchets

Les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment, les dalles de sol, clapets et volets coupe-feu) doivent être éliminés, soit en installations de stockage pour déchets ménagers et assimilés soit en décharges pour déchets inertes pourvues, dans les deux cas, d'alvéoles spécifiques pour les déchets contenant de l'amiante lié. Ces déchets sont conditionnés en sacs étanches, type grands récipients pour vrac (GRV) ou sur palettes filmées.

Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages et cartons d'amiante) et les matériaux dégradés doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

Dans les deux cas, le propriétaire ou son mandataire remplit le cadre qui lui est destiné sur le bordereau de suivi des déchets d'amiante. Il reçoit l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

##### Élimination des déchets connexes

Les déchets autres que les déchets de matériaux, tels que les équipements de protection, les déchets de matériels (filtres, par exemple) et les déchets issus du nettoyage sont éliminés suivant la même procédure que celle décrite pour les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante.



## CHAPITRE III

### Conclusion du rapport

#### Diagnostic amiante avant travaux

Des calorifugeages sans amiante ont été repérés

Il a été repéré des sols, ainsi que des matériaux fortement agglomérés contenant de l'amiante.

Les MCA repérés doivent être signalés par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité des MCA.

#### Diagnostics autres substances dangereuses du bâtiment

##### PCB (biphényle polychloré):

Il n'a pas été trouvé de masses d'étanchéité de joints susceptible de contenir des PCB.

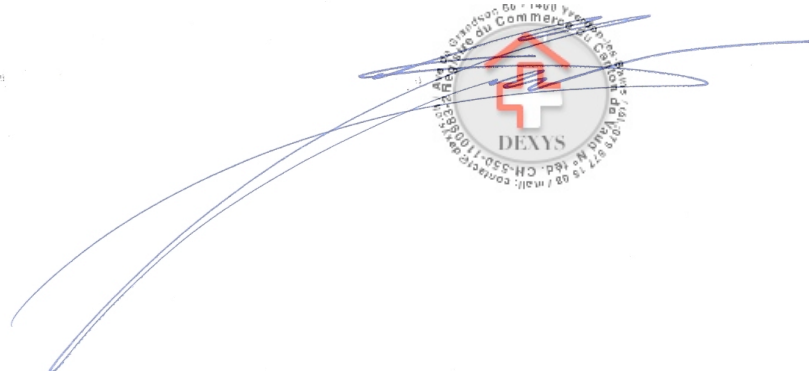
Des condensateurs dans les ballasts des lampes fluorescentes, ainsi que des armoires électrique ont été repérés ; ces matériels sont considérés comme contenant des PCB par défaut et des précautions particulières devront être prises lors de leur démontage

##### HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques):

Aucun matériau ou installation susceptible de contenir des HAP n'a été repéré dans la zone de travaux.

##### Métaux lourds dans les peintures:

Les mesures de concentrations surfaciques de plomb réalisées à l'aide d'un XRF Heuresis Pb200i sur certaines peintures dans la zone de travaux, se sont révélées positives à la présence de plomb (> 0,2mg/cm<sup>2</sup>)



Certaines fiches décrivent des matériaux qui doivent faire l'objet d'un désamiantage par une entreprise de désamiantage reconnue par la SUVA.

Afin de vous aider à gérer les démarches nécessaires à l'assainissement de ces matériaux contenant de l'amiante, Dexys Sàrl peut vous proposer les prestations suivantes :

- Marquage des matériaux contenant de l'amiante.
- Mesure du taux de fibres d'amiante dans l'air selon VDI 3492.
- Etablissement ou contrôle de plan de retrait ou confinement (PRC) pour les matériaux amiantés.
- Appels d'offres aux entreprises spécialisées
- Surveillance de chantier, contrôle feu vert, surveillance de chantier, contrôles finaux et mesures libératoire.

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante & autres substances dangereuses du bâtiment  
n° DAT-2018-11 – ind.1 du 01/02/2018



## CHAPITRE IV

### Situations potentiellement dangereuses pour les occupants

Aucune situation potentiellement dangereuse pour les occupants n'a été révélée.



## CHAPITRE V

### Réserves

*Remarques :*

*Les conclusions de ce rapport présentent la synthèse du diagnostic effectué dans le bâtiment dans son état actuel avec les informations reçues de la part du propriétaire ou du donneur d'ordre. Ce rapport ne peut exclure la présence d'éléments cachés et inatteignables susceptibles de contenir de l'amiante qui n'auraient pas été signalés à l'expert par le donneur d'ordre ou le propriétaire.*



## CHAPITRE VI

Fiches d'identification des MCA (matériaux contenant de l'amiante), des MSCA (matériaux susceptibles de contenir de l'amiante), ainsi que des autres produits dangereux du bâtiment et des mesures d'assainissement



Etage	local	N° de ligne	description (installations/matériaux)	Qté	Type de matériaux		Prélèvement	Matériaux contenant de l'amiante		Evaluation des matériaux, risque de libération d'amiante						Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante						Date de la prochaine évaluation du risque					
					S F F C P A A	L N F F A		oui	non	Teneur en amiante et degré d'agglomération	Etat de surface du matériau	Influences extérieures	Total évaluation matériaux	Regulière par enfants, ados, sportifs (1)	Continu ou fréquente par d'autres personnes (2)	Occasionnelle ou rare (3)	Facilement accessible (4)	Difficilement accessible (5)	Dans un espace confiné (6)	Total évaluation utilisation des locaux	Mesure VDI (FAR/m3)						
Extérieur	Façades	1	Crépi																								
Tous niveaux	Murs et cloisons	2	Crépi																								
Rez inférieur	Toute surface	3	Mortier colle carrelage																								
Rez inférieur	Salle 1	4	Colle plinthes (brunes)																								
Rez inférieur	Salles 2,3	5	Colle plinthes (noires)																								
Rez inférieur	Reduit	6	Plaque Fibrociment	1,4 m2																						30.01.28	
Rez inférieur	Hall entrée	7	Colle carrelage (blanc/bleu)																								
Rez supérieur	Hall entrée	8	Colle plinthes (bleues/grises)	18 ml																							30.01.28
Rez supérieur	Hall entrée	9	Colle carrelage (brun)																								
Tous niveaux	Tout niveau	10	Gaines ventilation Fibrociment	65 ml																							30.01.28
Rez supérieur	Sanitaires	11	Mortier colle carrelage																								
Rez supérieur	Sanitaires	12	Colle plinthes (brunes)																								
Rez supérieur	Sanitaires	13	Colle catesles (jaunes)																								
Rez supérieur	Wc 1,2	14	Colle carrelage (beige)																								
Rez supérieur	Wc 1,2	15	Colle catesles (blanches)																								
Rez supérieur	Sanitaires	16	Plaque Fibrociment tableau électrique	1,8 m2																							30.01.28
Rez supérieur	Atelier 1	17	Dallettes vinyles (beiges)-colle																								
Rez supérieur	Atelier 1	18	Plaque Fibrociment tableau électrique	1 m2																							30.01.28
Rez supérieur	Portes intérieures	19	Mastics fenêtres																								30.01.28
Rez supérieur	Hall atelier 2	20	Mortier colle carrelage																								
Rez supérieur	Local électrique	21	Plafond Fibrociment	3,9 m2																							30.01.28
Rez supérieur	Local électrique	22	Plan de travail Fibrociment	0,9 m2																							30.01.28
Rez supérieur	Local électrique	23	Plaque Fibrociment tableau électrique	1,7 m2																							30.01.28
Rez supérieur	Local électrique	24	Sol souple (brun)																								30.01.28
Rez supérieur	Bureau	25	Plaque Fibrociment tableau électrique	0,5 m2																							30.01.28
Rez supérieur	Bureau	26	Sol souple (beige)																								30.01.28





Etage	local	No de ligne	description (installations/matériaux)	Qté	Type de matériaux		Prélevement	Matériaux contenant de l'amiante		Evaluation des matériaux, risque de libération d'amiante				Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante				Mesure VDI (FAR/m3)	Date de la prochaine évaluation du risque	
					S	F		analyse labo	oui	non	Teneur en amiante et degré d'agglomération	Etat de surface du matériau	Influences extérieures	Total évaluation matériaux	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Accessibilité du MCA	Total évaluation utilisation des locaux			
					F	L														
Rez supérieur	Atelier 2	27	Sol souple (brun/beige)	67 m2																
Rez supérieur	Atelier 2	28	Plafond Fibrociment	67 m2																30.01.28
Sous-sol	Vide sanitaires	29	Calorifuge																	
Etage	Pailier	30	Mortier colle carrelage	22,2 m2																
Etage	Couloir	31	Sol souple (vert)	1,3 m2																
Etage	Wc	32	Sol souple (brun)	3,8 ml																
Etage	Wc	33	Colle plinthes (brunes)	1,3 m2																
Etage	Wc	34	Plafond Fibrociment	9 m2																30.01.28
Etage	Labo	35	Mortier colle carrelage	9 m2																
Etage	Labo	36	Colle catelles (brunes)	7,3 m2																
Etage	Labo	37	Plafond Fibrociment	9,6 m2																30.01.28
Etage	Cuisine	38	Sol souple (brun)	10 ml																30.01.28
Etage	Cuisine	39	Colle plinthes (brunes)	9,6 m2																30.01.28
Etage	Cuisine	40	Plafond Fibrociment	9,6 m2																30.01.28
Etage	Cuisine	41	Colle catelles (mottis fleurs)	1,6 m2																30.01.28
Etage	Séjour	42	Colle carrelage (rouge)	2,5 ml																30.01.28
Etage	Séjour	43	Colle plinthes (rouges)	16 m2																30.01.28
Etage	Bureau	44	Sol souple (bleu)	45 m2																
Etage	Atelier	45	Sol souple (beige)	2 m2																
Etage	Atelier	46	Plaque Fibrociment sous néons	1,2 m2																30.01.28
Etage	Pailier	47	Plafond Fibrociment	1,2 m2																30.01.28
Comble	Chambre	48	Sol souple (beige)																	
Comble	Tout nveau	49	Calorifuge																	
Comble	Wc	50	Colle carrelage (beige)	1,5 m2																
Comble	Wc	51	Colle catelles (blanches)	5																
Rez supérieur	Atelier 2	52	Daliettes vinyres (beiges)+colle	45 m2																



Etagé	local	description (installations/matériaux)	Qté	Type de matériaux	Prélevement	Matériaux contenant de l'amiante	Evaluation des matériaux, risque de libération d'amiante				Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante					Mesure VDI (FAR/m3)	Date de la prochaine évaluation du risque
							Teneur en amiante et degré d'agglomération	Etat de surface du matériau	Influences extérieures	Total évaluation matériaux	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Accessibilité du MCA	Total évaluation utilisation des locaux				
				S F F P A A N o N sur plan		oui non	oui non										
Etage	Cuisine	Mortier colle carrelage		X													
Comble	Galetas	Joint plat souffière		X													



Matériaux n°		1		
Description du matériau				
Description	Crépi			
Fonction	Revêtement de mur			
Bâtiment	Atelier industriel			
Niveau	Extérieur			
Local	Façades			
Type	F	0		
	SOL	0		
	C(calorifugeage)	0		
	FP	0		
	FA (faible agglo)	0		
	NFA (fort agglo)	X		
Quantité	0			
N° de prélèvement	P1			
N° sur plan	1			
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0		
	Oui par l'expert	0		
	Oui par défaut (réserve)	0		
	Non	X		
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0	
		Fortement aggloméré (1)	0	
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0	
		Intact (0)	0	
	Influences extérieures	Vitrifié, confiné (-1)	0	
		Fortes influences (1)	0	
	Aucune influence (0)	0		
Total évaluation du matériau		Accessibilité du MCA		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
		Régulière par enfants, ados et sportifs		
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes		
	Occasionnelle ou rare			
Total évaluation utilisation des locaux				
Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement				
Mesure VDI				
Observations				
Prélèvements multiples				
Conseil pour l'assainissement :				

Photo n°	1
----------	---

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		2			
Description du matériau					
Description	Crépi				
Fonction	Revêtement de mur				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Tous niveaux				
Local	Murs et cloisons				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible aggro)	0			
	NFA (fort aggro)	X			
Quantité	0				
N° de prélèvement	P2				
N° sur plan	2				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	0			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	X			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	0		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	Total évaluation du matériau		Accessibilité du MCA		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
		Régulière par enfants, ados et sportifs			
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes			
		Occasionnelle ou rare			
	Total évaluation utilisation des locaux				
Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement					
Mesure VDI					
Observations					
Prélèvements multiples					
Conseil pour l'assainissement :					

Photo n°	2
----------	---

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		3	
Description du matériau			
Description	Mortier colle carrelage		
Fonction	Scellement revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Rez inférieur		
Local	Toute surface		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible agglo)	0	
	NFA (fort agglo)	0	
Quantité	0		
N° de prélèvement	P3		
N° sur plan	3		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
	Total évaluation du matériau		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
		Occasionnelle ou rare	
		Total évaluation utilisation des locaux	
	Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement		
Mesure VDI			
Observations			
Prélèvements multiples			
Conseil pour l'assainissement :			

Photo n°	3
----------	---

	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		4			
Description du matériau					
Description	Colle plinthes (brunes)				
Fonction	Scellement revêtement de mur				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Rez inférieur				
Local	Salle 1				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible aggro)	0			
	NFA (fort aggro)	X			
Quantité	0				
N° de prélèvement	P4				
N° sur plan	4				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	0			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	X			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	0		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	Total évaluation du matériau		Accessibilité du MCA		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes			
		Occasionnelle ou rare			
	Total évaluation utilisation des locaux				
Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement					
Mesure VDI					
Observations					
Conseil pour l'assainissement :					

Photo n°	4
----------	---

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		5			
Description du matériau					
Description	Colle plinthes (noires)				
Fonction	Scellement revêtement de mur				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Rez inférieur				
Local	Salles 2,3				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible agglo)	0			
	NFA (fort agglo)	X			
Quantité	0				
N° de prélèvement	P34				
N° sur plan	5				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	0			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	X			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	0		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	Total évaluation du matériau				
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs			
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes			
		Occasionnelle ou rare			
		Total évaluation utilisation des locaux			
	Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement				
Mesure VDI					
Observations					
Conseil pour l'assainissement :					

Photo n°	5
----------	---

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		6			
Description du matériau					
Description	Plaque Fibrociment				
Fonction	Protection feu				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Rez inférieur				
Local	Réduit				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible agglo)	0			
	NFA (fort agglo)	X			
Quantité	1,4 m2				
N° de prélèvement	0				
N° sur plan	6				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	a			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	<b>Total évaluation du matériau</b>		<b>1</b>		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Accessibilité du MCA			
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
		Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	A	B	C
	Occasionnelle ou rare	B	C	C	
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		<b>A</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>		<b>III</b>			
Mesure VDI					
Observations					
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b></p> <p>Les matériaux non faiblement agglomérés (NFA) de type fibrociments plus ancien que 1991 sont considérés comme matériaux contenant de l'amiante (MCA). Ces derniers peuvent être démantelés par une entreprise non spécialisée, pour autant que cette dernière respecte les consignes de la SUVA et qu'au moins un employé ait suivi un cours de sensibilisation à la problématique de l'amiante par un organisme agréé.</p>					

Photo n°	6
----------	---






Matériaux n°		7	
Description du matériau			
Description	Colle carrelage (blanc/bleu)		
Fonction	Scellement revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Rez supérieur		
Local	Hall entrée		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible agglo)	0	
	NFA (fort agglo)	0	
Quantité	0		
N° de prélèvement	P5		
N° sur plan	7		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
	Total évaluation du matériau		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
Total évaluation utilisation des locaux			
Degre d'urgence d'entreprendre un assainissement			
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			


Photo n°	7
----------	---

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		8			
Description du matériau					
Description	Colle plinthes (bleues/grises)				
Fonction	Scellement revêtement de mur				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Rez supérieur				
Local	Hall entrée				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible agglo)	0			
	NFA (fort agglo)	X			
Quantité	18 ml				
N° de prélèvement	P6				
N° sur plan	8				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	<b>a</b>			
	Oui par l'expert	<b>0</b>			
	Oui par défaut (réserve)	<b>0</b>			
	Non	<b>0</b>			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
	Influences extérieures	Vitrifié, confiné (-1)	-1		
		Fortes influences (1)	0		
	Aucune influence (0)	0			
	<b>Total évaluation du matériau</b>		<b>0</b>	<b>Accessibilité du MCA</b>	
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
		Régulière par enfants, ados et sportifs	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>B</b>
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
		Occasionnelle ou rare	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>C</b>
	<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		<b>C</b>		
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>		<b>III</b>			
Mesure VDI					
Observations					
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b></p> <p>L'assainissement est à réaliser par une entreprise spécialisée</p>					

	A	B	C
≤ 1	<b>III</b>	<b>III</b>	<b>III</b>
2	<b>II</b>	<b>II</b>	<b>III</b>
3	<b>I</b>	<b>II</b>	<b>II</b>
≥ 4	<b>I</b>	<b>I</b>	<b>I</b>





Matériaux n°		9	
Description du matériau			
Description	Colle carrelage (brun)		
Fonction	Scellement revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Rez supérieur		
Local	Hall entrée		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible agglo)	0	
	NFA (fort agglo)	0	
Quantité	0		
N° de prélèvement	P7		
N° sur plan	9		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
Total évaluation du matériau			
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
Total évaluation utilisation des locaux			
Degre d'urgence d'entreprendre un assainissement			
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			

Photo n°	9
----------	---

≤ 1							
2							
3							
≥ 4							



<b>Matériaux n°</b>		<b>10</b>			
<b>Description du matériau</b>					
<b>Description</b>	Gainés ventilation Fibrociment				
<b>Fonction</b>	Protection feu				
<b>Bâtiment</b>	Atelier industriel				
<b>Niveau</b>	Tous niveaux				
<b>Local</b>	Tout niveau				
<b>Type</b>	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible aggro)	0			
	NFA (fort aggro)	X			
<b>Quantité</b>	65 ml				
<b>N° de prélèvement</b>	0				
<b>N° sur plan</b>	10				
<b>Amiante détecté</b>	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	<b>a</b>			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
<b>Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante</b>	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
	Influences extérieures	Vitrifié, confiné (-1)	0		
		Fortes influences (1)	0		
<b>Total évaluation du matériau</b>	<b>1</b>	<b>Accessibilité du MCA</b>			
<b>Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante</b>	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
		Régulière par enfants, ados et sportifs	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>B</b>
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
		Occasionnelle ou rare	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>C</b>
	<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>	<b>A</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>	<b>III</b>				
<b>Mesure VDI</b>					
<b>Observations</b>					
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b></p> <p>Les matériaux non faiblement agglomérés (NFA) de type fibrociments plus ancien que 1991 sont considérés comme matériaux contenant de l'amiante (MCA). Ces derniers peuvent être démantelés par une entreprise non spécialisée, pour autant que cette dernière respecte les consignes de la SUVA et qu'au moins un employé ait suivi un cours de sensibilisation à la problématique de l'amiante par un organisme agréé.</p>					

Photo n°	10
----------	----



	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
≤ 1	<b>III</b>	<b>III</b>	<b>III</b>
2	<b>II</b>	<b>II</b>	<b>III</b>
3	<b>I</b>	<b>II</b>	<b>II</b>
≥ 4	<b>I</b>	<b>I</b>	<b>I</b>



Matériaux n°		11			
Description du matériau					
Description	Mortier colle carrelage				
Fonction	Scellement revêtement de sol				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Rez supérieur				
Local	Sanitaires				
Type	F	0			
	SOL	X			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible aggro)	0			
	NFA (fort aggro)	0			
Quantité	0				
N° de prélèvement	P8				
N° sur plan	11				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	0			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	X			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	0		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
	Influences extérieures	Vitrifié, confiné (-1)	0		
		Fortes influences (1)	0		
Aucune influence (0)	0				
Total évaluation du matériau					
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
		Régulière par enfants, ados et sportifs			
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes			
		Occasionnelle ou rare			
	Total évaluation utilisation des locaux				
Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement					
Mesure VDI					
Observations					
Conseil pour l'assainissement :					

Photo n°	11
----------	----



Matériaux n°		12	
Description du matériau			
Description	Colle plinthes (brunes)		
Fonction	Scellement revêtement de mur		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Rez supérieur		
Local	Sanitaires		
Type	F	0	
	SOL	0	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible aggro)	0	
	NFA (fort aggro)	X	
Quantité	0		
N° de prélèvement	P9		
N° sur plan	12		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
	Total évaluation du matériau		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
		Occasionnelle ou rare	
		Total évaluation utilisation des locaux	
	Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement		
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			

Photo n°	12
----------	----

	Accessibilité du MCA		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		13	
Description du matériau			
Description	Colle catelles (jaunes)		
Fonction	Scellement revêtement de mur		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Rez supérieur		
Local	Sanitaires		
Type	F	0	
	SOL	0	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible aggro)	0	
	NFA (fort aggro)	X	
Quantité	0		
N° de prélèvement	P10		
N° sur plan	13		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
Total évaluation du matériau			
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
Total évaluation utilisation des locaux			
Degre d'urgence d'entreprendre un assainissement			
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			

Photo n°	13
----------	----

	≤ 1	2	3	≥ 4



Matériaux n°		14			
Description du matériau					
Description	Colle carrelage (beige)				
Fonction	Scellement revêtement de sol				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Rez supérieur				
Local	Wc 1,2				
Type	F	0			
	SOL	X			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible aggro)	0			
	NFA (fort aggro)	0			
Quantité	0				
N° de prélèvement	P11				
N° sur plan	14				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	0			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	X			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	0		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
	Influences extérieures	Vitrifié, confiné (-1)	0		
		Fortes influences (1)	0		
Aucune influence (0)	0				
Total évaluation du matériau		Accessibilité du MCA			
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
		Régulière par enfants, ados et sportifs			
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes			
		Occasionnelle ou rare			
Total évaluation utilisation des locaux					
Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement					
Mesure VDI					
Observations					
Conseil pour l'assainissement :					

Photo n°	14
----------	----

≤ 1							
2							
3							
≥ 4							





Matériaux n°		15	
Description du matériau			
Description	Colle catelles (blanches)		
Fonction	Scellement revêtement de mur		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Rez supérieur		
Local	Wc 1,2		
Type	F	0	
	SOL	0	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible aggro)	0	
	NFA (fort aggro)	X	
Quantité	0		
N° de prélèvement	P12		
N° sur plan	15		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
	Total évaluation du matériau		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
Total évaluation utilisation des locaux			
Degre d'urgence d'entreprendre un assainissement			
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			

Photo n°	15
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		16			
Description du matériau					
Description	Plaque Fibrociment tableau électrique				
Fonction	Protection feu				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Rez supérieur				
Local	Sanitaires				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible aggro)	0			
	NFA (fort aggro)	X			
Quantité	1,8 m2				
N° de prélèvement	0				
N° sur plan	16				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	a			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	<b>Total évaluation du matériau</b>		<b>1</b>		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Accessibilité du MCA				
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	A	B	C
		Occasionnelle ou rare	B	C	C
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		<b>A</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>		<b>III</b>			
Mesure VDI					
Observations					
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b></p> <p>Les matériaux non faiblement agglomérés (NFA) de type fibrociments plus ancien que 1991 sont considérés comme matériaux contenant de l'amiante (MCA). Ces derniers peuvent être démantelés par une entreprise non spécialisée, pour autant que cette dernière respecte les consignes de la SUVA et qu'au moins un employé ait suivi un cours de sensibilisation à la problématique de l'amiante par un organisme agréé.</p>					

Photo n°	16
----------	----



Matériaux n°		17	
Description du matériau			
Description	Dallettes vinyles (beiges)+colle		
Fonction	Revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Rez supérieur		
Local	Atelier 1		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible agglo)	0	
	NFA (fort agglo)	0	
Quantité	0		
N° de prélèvement	P13		
N° sur plan	17		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
	Total évaluation du matériau		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
Total évaluation utilisation des locaux			
Degre d'urgence d'entreprendre un assainissement			
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			

Photo n°	17
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		18			
Description du matériau					
Description	Plaque Fibrociment tableau électrique				
Fonction	Protection feu				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Rez supérieur				
Local	Atelier 1				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible agglo)	0			
	NFA (fort agglo)	X			
Quantité	1 m2				
N° de prélèvement	0				
N° sur plan	18				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	a			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
	Influences extérieures	Vitrifié, confiné (-1)	0		
		Fortes influences (1)	0		
	Aucune influence (0)		0		
	Total évaluation du matériau		1		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Accessibilité du MCA				
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	A	B	C
		Occasionnelle ou rare	B	C	C
Total évaluation utilisation des locaux		A			
Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement		III			
Mesure VDI					
Observations					
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b></p> <p>Les matériaux non faiblement agglomérés (NFA) de type fibrociments plus ancien que 1991 sont considérés comme matériaux contenant de l'amiante (MCA). Ces derniers peuvent être démantelés par une entreprise non spécialisée, pour autant que cette dernière respecte les consignes de la SUVA et qu'au moins un employé ait suivi un cours de sensibilisation à la problématique de l'amiante par un organisme agréé.</p>					

Photo n°	18
----------	----

	A	B	C
≤ 1	III	III	III
2	II	II	III
3	I	II	II
≥ 4	I	I	I



Matériaux n°		19			
Description du matériau					
Description	Mastics fenêtres				
Fonction	Scellement				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Rez supérieur				
Local	Portes intérieures				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible agglo)	0			
	NFA (fort agglo)	X			
Quantité	0				
N° de prélèvement	P14				
N° sur plan	19				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	<b>a</b>			
	Oui par l'expert	0			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	<b>Total évaluation du matériau</b>		<b>1</b>		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Accessibilité du MCA				
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>B</b>
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
		Occasionnelle ou rare	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>C</b>
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		<b>A</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>		<b>III</b>			
Mesure VDI					
Observations					
<b>Prélèvements multiples</b>					
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b>            La séparation des vitrages lors de travaux de démolition en plein air, le retrait de mastic de fenêtres (amianté) au ciseau à bois ou à la spatule en plein air, le retrait par réchauffement de mastic de fenêtres (amianté), pourront être réalisés par une entreprise non spécialisée peut intervenir en respectant scrupuleusement les prescriptions de la SUVA (fiches thématique 33043,33040,33041,33042). Le retrait de mastic de fenêtres (amianté) avec des machines et outils manuels devront être réalisés par une entreprise spécialisée.</p>					

Photo n°	19
----------	----

	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
≤ 1	<b>III</b>	<b>III</b>	<b>III</b>
2	<b>II</b>	<b>II</b>	<b>III</b>
3	<b>I</b>	<b>II</b>	<b>II</b>
≥ 4	<b>I</b>	<b>I</b>	<b>I</b>



Matériaux n°		20	
Description du matériau			
Description	Mortier colle carrelage		
Fonction	Scellement revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Rez supérieur		
Local	Hall atelier 2		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible agglo)	0	
	NFA (fort agglo)	0	
Quantité	0		
N° de prélèvement	P8		
N° sur plan	20		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
Total évaluation du matériau			
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
Total évaluation utilisation des locaux			
Degre d'urgence d'entreprendre un assainissement			
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			

Photo n°	20
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		21			
Description du matériau					
Description	Plafond Fibrociment				
Fonction	Protection feu				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Rez supérieur				
Local	Local électrique				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible aggro)	0			
	NFA (fort aggro)	X			
Quantité	3,9 m2				
N° de prélèvement	0				
N° sur plan	21				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	a			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	<b>Total évaluation du matériau</b>		<b>1</b>		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Accessibilité du MCA				
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	A	B	C
		Occasionnelle ou rare	B	C	C
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		<b>A</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>		<b>III</b>			
Mesure VDI					
Observations					
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b></p> <p>Les matériaux non faiblement agglomérés (NFA) de type fibrociments plus ancien que 1991 sont considérés comme matériaux contenant de l'amiante (MCA). Ces derniers peuvent être démantelés par une entreprise non spécialisée, pour autant que cette dernière respecte les consignes de la SUVA et qu'au moins un employé ait suivi un cours de sensibilisation à la problématique de l'amiante par un organisme agréé.</p>					

Photo n°	21
----------	----

	A	B	C
≤ 1	III	III	III
2	II	II	III
3	I	II	II
≥ 4	I	I	I



Matériaux n°		22				
Description du matériau						
Description	Plan de travail Fibrociment					
Fonction	Protection feu					
Bâtiment	Atelier industriel					
Niveau	Rez supérieur					
Local	Local électrique					
Type	F	0				
	SOL	0				
	C(calorifugeage)	0				
	FP	0				
	FA (faible aggro)	0				
	NFA (fort aggro)	X				
Quantité	0,9 m2					
N° de prélèvement	0					
N° sur plan	22					
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0				
	Oui par l'expert	a				
	Oui par défaut (réserve)	0				
	Non	0				
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0			
		Fortement aggloméré (1)	1			
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0			
		Intact (0)	0			
		Vitrifié, confiné (-1)	0			
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0			
		Aucune influence (0)	0			
<b>Total évaluation du matériau</b>		<b>1</b>	<b>Accessibilité du MCA</b>			
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
		Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	A	B	C	
		Occasionnelle ou rare	B	C	C	
	<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		<b>A</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>		<b>III</b>				
Mesure VDI						
Observations						
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b></p> <p>Les matériaux non faiblement agglomérés (NFA) de type fibrociments plus ancien que 1991 sont considérés comme matériaux contenant de l'amiante (MCA). Ces derniers peuvent être démantelés par une entreprise non spécialisée, pour autant que cette dernière respecte les consignes de la SUVA et qu'au moins un employé ait suivi un cours de sensibilisation à la problématique de l'amiante par un organisme agréé.</p>						

Photo n°	22
----------	----





Matériaux n°		23			
Description du matériau					
Description	Plaque Fibrociment tableau électrique				
Fonction	Protection feu				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Rez supérieur				
Local	Local électrique				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible aggro)	0			
	NFA (fort aggro)	X			
Quantité	1,7 m2				
N° de prélèvement	0				
N° sur plan	23				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	a			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	<b>Total évaluation du matériau</b>		<b>1</b>		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Accessibilité du MCA				
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	A	B	C
		Occasionnelle ou rare	B	C	C
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		<b>A</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>		<b>III</b>			
Mesure VDI					
Observations					
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b></p> <p>Les matériaux non faiblement agglomérés (NFA) de type fibrociments plus ancien que 1991 sont considérés comme matériaux contenant de l'amiante (MCA). Ces derniers peuvent être démantelés par une entreprise non spécialisée, pour autant que cette dernière respecte les consignes de la SUVA et qu'au moins un employé ait suivi un cours de sensibilisation à la problématique de l'amiante par un organisme agréé.</p>					

Photo n° 23




	A	B	C
≤ 1	III	III	III
2	II	II	III
3	I	II	II
≥ 4	I	I	I



Matériaux n°		24	
Description du matériau			
Description	Sol souple (brun)		
Fonction	Revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Rez supérieur		
Local	Local électrique		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible agglo)	0	
	NFA (fort agglo)	0	
Quantité	0		
N° de prélèvement	P15		
N° sur plan	24		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
<b>Total évaluation du matériau</b>			
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>			
Mesure VDI			
<b>Observations</b>			
<b>Conseil pour l'assainissement :</b>			

Photo n°	24
----------	----



≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		25			
Description du matériau					
Description	Plaque Fibrociment tableau électrique				
Fonction	Protection feu				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Rez supérieur				
Local	Bureau				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible aggro)	0			
	NFA (fort aggro)	X			
Quantité	0,5 m2				
N° de prélèvement	0				
N° sur plan	25				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	a			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	<b>Total évaluation du matériau</b>		<b>1</b>		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Accessibilité du MCA				
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	A	B	C
		Occasionnelle ou rare	B	C	C
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		<b>A</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>		<b>III</b>			
Mesure VDI					
Observations					
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b></p> <p>Les matériaux non faiblement agglomérés (NFA) de type fibrociments plus ancien que 1991 sont considérés comme matériaux contenant de l'amiante (MCA). Ces derniers peuvent être démantelés par une entreprise non spécialisée, pour autant que cette dernière respecte les consignes de la SUVA et qu'au moins un employé ait suivi un cours de sensibilisation à la problématique de l'amiante par un organisme agréé.</p>					

Photo n° 25



	A	B	C
≤ 1	III	III	III
2	II	II	III
3	I	II	II
≥ 4	I	I	I



Matériaux n°		26	
Description du matériau			
Description	Sol souple (beige)		
Fonction	Revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Rez supérieur		
Local	Bureau		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible aggro)	0	
	NFA (fort aggro)	0	
Quantité	0		
N° de prélèvement	P16		
N° sur plan	26		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
	Total évaluation du matériau		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
		Occasionnelle ou rare	
		Total évaluation utilisation des locaux	
	Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement		
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			

Photo n°	26
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		27		
Description du matériau				
Description	Sol souple (brun/beige)			
Fonction	Revêtement de sol			
Bâtiment	Atelier industriel			
Niveau	Rez supérieur			
Local	Atelier 2			
Type	F	0		
	SOL	X		
	C(calorifugeage)	0		
	FP	0		
	FA (faible agglo)	0		
NFA (fort agglo)	0			
Quantité	67 m2			
N° de prélèvement	P17			
N° sur plan	27			
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0		
	Oui par l'expert	0		
	Oui par défaut (réserve)	0		
	Non	X		
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0	
		Fortement aggloméré (1)	0	
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0	
		Intact (0)	0	
	Influences extérieures	Vitrifié, confiné (-1)	0	
		Fortes influences (1)	0	
Aucune influence (0)	0			
Total évaluation du matériau		Accessibilité du MCA		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
		Reguliere par enfants, ados et sportifs		
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes		
	Occasionnelle ou rare			
Total évaluation utilisation des locaux				
Degre d'urgence d'entreprendre un assainissement				
Mesure VDI				
Observations				
Prélèvements multiples				
Conseil pour l'assainissement :				

Photo n°	27
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		28			
Description du matériau					
Description	Plafond Fibrociment				
Fonction	Protection feu				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Rez supérieur				
Local	Atelier 2				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible aggro)	0			
	NFA (fort aggro)	X			
Quantité	67 m2				
N° de prélèvement	0				
N° sur plan	28				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	a			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	<b>Total évaluation du matériau</b>		<b>1</b>		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Accessibilité du MCA				
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B
		Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
		Occasionnelle ou rare	B	C	C
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		<b>A</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>		<b>III</b>			
Mesure VDI					
Observations					
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b></p> <p>Les matériaux non faiblement agglomérés (NFA) de type fibrociments plus ancien que 1991 sont considérés comme matériaux contenant de l'amiante (MCA). Ces derniers peuvent être démantelés par une entreprise non spécialisée, pour autant que cette dernière respecte les consignes de la SUVA et qu'au moins un employé ait suivi un cours de sensibilisation à la problématique de l'amiante par un organisme agréé.</p>					


Photo n°	28
----------	----

	A	B	C
≤ 1	III	III	III
2	II	II	III
3	I	II	II
≥ 4	I	I	I



Matériaux n°		29	
Description du matériau			
Description	Calorifuge		
Fonction	Calorifuge		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Sous-sol		
Local	Vide sanitaires		
Type	F	0	
	SOL	0	
	C(calorifugeage)	X	
	FP	0	
	FA (faible aggro)	0	
	NFA (fort aggro)	0	
Quantité	0		
N° de prélèvement	P18		
N° sur plan	29		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
	<b>Total évaluation du matériau</b>		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
		Occasionnelle ou rare	
	<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>			
Mesure VDI			
<b>Observations</b>			
<b>Conseil pour l'assainissement :</b>			

Photo n°	29
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		30	
Description du matériau			
Description	Mortier colle carrelage		
Fonction	Scellement revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Étage		
Local	Palier		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible aggro)	0	
	NFA (fort aggro)	0	
Quantité	0		
N° de prélèvement	P8		
N° sur plan	30		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
	Influences extérieures	Vitrifié, confiné (-1)	0
		Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
	Total évaluation du matériau		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Regulière par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
Total évaluation utilisation des locaux			
Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement			
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			

Photo n°	30
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			





Matériaux n°		31	
Description du matériau			
Description	Sol souple (vert)		
Fonction	Revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Etage		
Local	Couloir		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible agglo)	0	
	NFA (fort agglo)	0	
Quantité	22,2 m2		
N° de prélèvement	P19		
N° sur plan	31		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
	Total évaluation du matériau		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
Total évaluation utilisation des locaux			
Degre d'urgence d'entreprendre un assainissement			
Mesure VDI			
Observations			
Sous moquette			
Conseil pour l'assainissement :			

Photo n°	31
----------	----

≤ 1							
2							
3							
≥ 4							



Matériaux n°		32	
Description du matériau			
Description	Sol souple (brun)		
Fonction	Revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Etage		
Local	Wc		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible aggro)	0	
	NFA (fort aggro)	0	
Quantité	1,3 m2		
N° de prélèvement	P20		
N° sur plan	32		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
Aucune influence (0)		0	
Total évaluation du matériau			
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
Total évaluation utilisation des locaux			
Degre d'urgence d'entreprendre un assainissement			
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			

Photo n°	32
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		33	
Description du matériau			
Description	Colle plinthes (brunes)		
Fonction	Scellement revêtement de mur		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Etage		
Local	Wc		
Type	F	0	
	SOL	0	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible aggro)	0	
	NFA (fort aggro)	X	
Quantité	3,8 ml		
N° de prélèvement	P21		
N° sur plan	33		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
Total évaluation du matériau			
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
Total évaluation utilisation des locaux			
Degre d'urgence d'entreprendre un assainissement			
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			


Photo n°	33
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		34			
Description du matériau					
Description	Plafond Fibrociment				
Fonction	Plafond				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Etage				
Local	Wc				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible agglo)	0			
	NFA (fort agglo)	X			
Quantité	1,3 m2				
N° de prélèvement	0				
N° sur plan	34				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	a			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	<b>Total évaluation du matériau</b>		<b>1</b>		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Accessibilité du MCA				
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	A	B	C
		Occasionnelle ou rare	B	C	C
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		<b>A</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>		<b>III</b>			
Mesure VDI					
Observations					
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b></p> <p>Les matériaux non faiblement agglomérés (NFA) de type fibrociments plus ancien que 1991 sont considérés comme matériaux contenant de l'amiante (MCA). Ces derniers peuvent être démantelés par une entreprise non spécialisée, pour autant que cette dernière respecte les consignes de la SUVA et qu'au moins un employé ait suivi un cours de sensibilisation à la problématique de l'amiante par un organisme agréé.</p>					

Photo n°	34
----------	----





Matériaux n°		35			
Description du matériau					
Description	Mortier colle carrelage				
Fonction	Scellement revêtement de sol				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Etage				
Local	Labo				
Type	F	0			
	SOL	X			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible agglo)	0			
	NFA (fort agglo)	0			
Quantité	0				
N° de prélèvement	P8				
N° sur plan	35				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	0			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	X			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	0		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
<b>Total évaluation du matériau</b>					
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs			
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes			
		Occasionnelle ou rare			
	<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>				
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>					
Mesure VDI					
<b>Observations</b>					
<b>Conseil pour l'assainissement :</b>					

Photo n°	35
----------	----

	Accessibilité du MCA		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		36			
Description du matériau					
Description	Colle catelles (brunes)				
Fonction	Scellement revêtement de mur				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Etage				
Local	Labo				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible agglo)	0			
	NFA (fort agglo)	X			
Quantité	9 m2				
N° de prélèvement	P22				
N° sur plan	36				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	0			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	X			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	0		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
<b>Total évaluation du matériau</b>					
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Accessibilité du MCA			
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
		Régulière par enfants, ados et sportifs			
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes			
	Occasionnelle ou rare				
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>					
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>					
Mesure VDI					
<b>Observations</b>					
<b>Conseil pour l'assainissement :</b>					

Photo n°	36
----------	----



Matériaux n°		37			
Description du matériau					
Description	Plafond Fibrociment				
Fonction	Protection feu				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Etage				
Local	Labo				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible agglo)	0			
	NFA (fort agglo)	X			
Quantité	7,3 m2				
N° de prélèvement	0				
N° sur plan	37				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	a			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	<b>Total évaluation du matériau</b>		<b>1</b>		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Accessibilité du MCA				
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	A	B	C
		Occasionnelle ou rare	B	C	C
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		<b>A</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>		<b>III</b>			
Mesure VDI					
Observations					
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b></p> <p>Les matériaux non faiblement agglomérés (NFA) de type fibrociments plus ancien que 1991 sont considérés comme matériaux contenant de l'amiante (MCA). Ces derniers peuvent être démantelés par une entreprise non spécialisée, pour autant que cette dernière respecte les consignes de la SUVA et qu'au moins un employé ait suivi un cours de sensibilisation à la problématique de l'amiante par un organisme agréé.</p>					

Photo n°	37
----------	----

	A	B	C
≤ 1	III	III	III
2	II	II	III
3	I	II	II
≥ 4	I	I	I



Matériaux n°		38			
Description du matériau					
Description	Sol souple (brun)				
Fonction	Revêtement de sol				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Etage				
Local	Cuisine				
Type	F	0			
	SOL	X			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible agglo)	0			
	NFA (fort agglo)	0			
Quantité	9,6 m2				
N° de prélèvement	P23				
N° sur plan	38				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	<b>a</b>			
	Oui par l'expert	0			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	<b>Total évaluation du matériau</b>		<b>1</b>		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Accessibilité du MCA				
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B
		Continue ou fréquentée par d'autres personnes	A	B	C
		Occasionnelle ou rare	B	C	C
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		<b>A</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>		<b>III</b>			
Mesure VDI					
Observations					
Conseil pour l'assainissement :					
L'assainissement est à réaliser par une entreprise spécialisée					

Photo n° 38



	A	B	C
≤ 1	III	III	III
2	II	II	III
3	I	II	II
≥ 4	I	I	I





Matériaux n°		39			
Description du matériau					
Description	Colle plinthes (brunes)				
Fonction	Scellement revêtement de mur				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Etage				
Local	Cuisine				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible agglo)	0			
	NFA (fort agglo)	X			
Quantité	10 ml				
N° de prélèvement	P24				
N° sur plan	39				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse		<b>a</b>		
	Oui par l'expert		0		
	Oui par défaut (réserve)		0		
	Non		0		
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
	Influences extérieures	Vitrifié, confiné (-1)	-1		
		Fortes influences (1)	0		
	Aucune influence (0)		0		
Total évaluation du matériau		0			
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Accessibilité du MCA				
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	A	B	C
		Occasionnelle ou rare	B	C	C
Total évaluation utilisation des locaux		C			
Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement		<b>III</b>			
Mesure VDI					
Observations					
Conseil pour l'assainissement :					
L'assainissement est à réaliser par une entreprise spécialisée					

Photo n° 39



	A	B	C
≤ 1	III	III	III
2	II	II	III
3	I	II	II
≥ 4	I	I	I



Matériaux n°		40			
Description du matériau					
Description	Plafond Fibrociment				
Fonction	Protection feu				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Etage				
Local	Cuisine				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible aggro)	0			
	NFA (fort aggro)	X			
Quantité	9,6 m2				
N° de prélèvement	0				
N° sur plan	40				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	a			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	Total évaluation du matériau		1		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Accessibilité du MCA				
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	A	B	C
		Occasionnelle ou rare	B	C	C
Total évaluation utilisation des locaux		A			
Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement		III			
Mesure VDI					
Observations					
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b></p> <p>Les matériaux non faiblement agglomérés (NFA) de type fibrociments plus ancien que 1991 sont considérés comme matériaux contenant de l'amiante (MCA). Ces derniers peuvent être démantelés par une entreprise non spécialisée, pour autant que cette dernière respecte les consignes de la SUVA et qu'au moins un employé ait suivi un cours de sensibilisation à la problématique de l'amiante par un organisme agréé.</p>					

Photo n°	40
----------	----

	A	B	C
≤ 1	III	III	III
2	II	II	III
3	I	II	II
≥ 4	I	I	I



Matériaux n°		41			
Description du matériau					
Description	Colle catelles (motifs fleurs)				
Fonction	Scellement revêtement de mur				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Etage				
Local	Cuisine				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible aggro)	0			
	NFA (fort aggro)	X			
Quantité	9,5 m2				
N° de prélèvement	P25				
N° sur plan	41				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	a			
	Oui par l'expert	0			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
	Influences extérieures	Vitrifié, confiné (-1)	-1		
		Fortes influences (1)	0		
	Aucune influence (0)	0			
<b>Total évaluation du matériau</b>	<b>0</b>	<b>Accessibilité du MCA</b>			
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
		Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	A	B	C
		Occasionnelle ou rare	B	C	C
	<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>	<b>C</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>	<b>III</b>				
Mesure VDI					
Observations					
<b>Conseil pour l'assainissement :</b>					
L'assainissement est à réaliser par une entreprise spécialisée					

Photo n° 41



	A	B	C
≤ 1	III	III	III
2	II	II	III
3	I	II	II
≥ 4	I	I	I




Matériaux n°		42	
Description du matériau			
Description	Colle carrelage (rouge)		
Fonction	Scellement revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Etage		
Local	Séjour		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible agglo)	0	
	NFA (fort agglo)	0	
Quantité	1,6 m2		
N° de prélèvement	P26		
N° sur plan	42		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
Total évaluation du matériau			
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
Total évaluation utilisation des locaux			
Degre d'urgence d'entreprendre un assainissement			
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			


Photo n°	42
----------	----

≤ 1					
2					
3					
≥ 4					



Matériaux n°		43			
Description du matériau					
Description	Colle plinthes (rouges)				
Fonction	Scellement revêtement de mur				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Etage				
Local	Séjour				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible aggro)	0			
	NFA (fort aggro)	X			
Quantité	2,5 ml				
N° de prélèvement	P27				
N° sur plan	43				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	<b>a</b>			
	Oui par l'expert	<b>0</b>			
	Oui par défaut (réserve)	<b>0</b>			
	Non	<b>0</b>			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
	Influences extérieures	Vitrifié, confiné (-1)	-1		
		Fortes influences (1)	0		
	Aucune influence (0)	0			
<b>Total évaluation du matériau</b>	<b>0</b>	<b>Accessibilité du MCA</b>			
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
		Régulière par enfants, ados et sportifs	<b>A</b>	<b>A</b>	<b>B</b>
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>
		Occasionnelle ou rare	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>C</b>
	<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>	<b>C</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>	<b>III</b>				
Mesure VDI					
Observations					
<p>-----</p> <p><b>Conseil pour l'assainissement :</b></p> <p>L'assainissement est à réaliser par une entreprise spécialisée</p>					

	A	B	C
≤ 1	<b>III</b>	<b>III</b>	<b>III</b>
2	<b>II</b>	<b>II</b>	<b>III</b>
3	<b>I</b>	<b>II</b>	<b>II</b>
≥ 4	<b>I</b>	<b>I</b>	<b>I</b>





Matériaux n°		44	
Description du matériau			
Description	Sol souple (bleu)		
Fonction	Revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Etage		
Local	Bureau		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible aggro)	0	
	NFA (fort aggro)	0	
Quantité	16 m2		
N° de prélèvement	P28		
N° sur plan	44		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
	<b>Total évaluation du matériau</b>		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>			
Mesure VDI			
<b>Observations</b>			
<b>Conseil pour l'assainissement :</b>			

Photo n°	44
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		45	
Description du matériau			
Description	Sol souple (beige)		
Fonction	Scellement revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Etage		
Local	Atelier		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible aggro)	0	
	NFA (fort aggro)	0	
Quantité	45 m2		
N° de prélèvement	P29		
N° sur plan	45		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
	Total évaluation du matériau		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
Total évaluation utilisation des locaux			
Degre d'urgence d'entreprendre un assainissement			
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			

Photo n°	45
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		46			
Description du matériau					
Description	Plaque Fibrociment sous néons				
Fonction	Protection feu				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Etage				
Local	Atelier				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible agglo)	0			
	NFA (fort agglo)	X			
Quantité	0				
N° de prélèvement	0				
N° sur plan	46				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	a			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	<b>Total évaluation du matériau</b>		<b>1</b>		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Accessibilité du MCA				
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	A	B	C
		Occasionnelle ou rare	B	C	C
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		<b>A</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>		<b>III</b>			
Mesure VDI					
Observations					
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b>            Les matériaux non faiblement agglomérés (NFA) de type fibrociments plus ancien que 1991 sont considérés comme matériaux contenant de l'amiante (MCA). Ces derniers peuvent être démantelés par une entreprise non spécialisée, pour autant que cette dernière respecte les consignes de la SUVA et qu'au moins un employé ait suivi un cours de sensibilisation à la problématique de l'amiante par un organisme agréé.</p>					

Photo n°	46
----------	----

	A	B	C
≤ 1	III	III	III
2	II	II	III
3	I	II	II
≥ 4	I	I	I





Matériaux n°		47	
Description du matériau			
Description	Plafond Fibrociment		
Fonction	Protection feu		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Etage		
Local	Palier		
Type	F	0	
	SOL	0	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible aggro)	0	
	NFA (fort aggro)	X	
Quantité	2 m2		
N° de prélèvement	0		
N° sur plan	47		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	a	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	0	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	1
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
<b>Total évaluation du matériau</b>		<b>1</b>	
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	Dans un espace confiné
		Régulière par enfants, ados et sportifs	B
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	C
	Occasionnelle ou rare	C	
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		<b>A</b>	
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>		<b>III</b>	
Mesure VDI			
Observations			
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b></p> <p>Les matériaux non faiblement agglomérés (NFA) de type fibrociments plus ancien que 1991 sont considérés comme matériaux contenant de l'amiante (MCA). Ces derniers peuvent être démantelés par une entreprise non spécialisée, pour autant que cette dernière respecte les consignes de la SUVA et qu'au moins un employé ait suivi un cours de sensibilisation à la problématique de l'amiante par un organisme agréé.</p>			

Photo n°	47
----------	----

	A	B	C
≤ 1	III	III	III
2	II	II	III
3	I	II	II
≥ 4	I	I	I



Matériaux n°		48	
Description du matériau			
Description	Sol souple (beige)		
Fonction	Revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Comble		
Local	Chambre		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible aggro)	0	
	NFA (fort aggro)	0	
Quantité	1,2 m2		
N° de prélèvement	P30		
N° sur plan	48		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
	Total évaluation du matériau		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Regulière par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
Total évaluation utilisation des locaux			
Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement			
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			

Photo n°	48
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		49	
Description du matériau			
Description	Calorifuge		
Fonction	Calorifuge		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Comble		
Local	Tout niveau		
Type	F	0	
	SOL	0	
	C(calorifugeage)	X	
	FP	0	
	FA (faible aggro)	0	
	NFA (fort aggro)	0	
Quantité	0		
N° de prélèvement	P31		
N° sur plan	49		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
	Total évaluation du matériau		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
Total évaluation utilisation des locaux			
Degre d'urgence d'entreprendre un assainissement			
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			

Photo n°	49
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		50	
Description du matériau			
Description	Colle carrelage (beige)		
Fonction	Scellement revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Comble		
Local	Wc		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible agglo)	0	
	NFA (fort agglo)	0	
Quantité	1,5 m2		
N° de prélèvement	P32		
N° sur plan	50		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
Total évaluation du matériau			
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
Total évaluation utilisation des locaux			
Degre d'urgence d'entreprendre un assainissement			
Mesure VDI			
Observations			
Conseil pour l'assainissement :			


Photo n°	50
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		51	
Description du matériau			
Description	Colle catelles (blanches)		
Fonction	Scellement revêtement de mur		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Comble		
Local	Wc		
Type	F	0	
	SOL	0	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible agglo)	0	
	NFA (fort agglo)	X	
Quantité	5		
N° de prélèvement	P33		
N° sur plan	51		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
<b>Total évaluation du matériau</b>			
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>			
Mesure VDI			
<b>Observations</b>			
<b>Conseil pour l'assainissement :</b>			

Photo n°	51
----------	----



≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		52	
Description du matériau			
Description	Dallettes vinyles (beiges)+colle		
Fonction	Revêtement de sol		
Bâtiment	Atelier industriel		
Niveau	Rez supérieur		
Local	Atelier 2		
Type	F	0	
	SOL	X	
	C(calorifugeage)	0	
	FP	0	
	FA (faible agglo)	0	
	NFA (fort agglo)	0	
Quantité	45 m2		
N° de prélèvement	P13		
N° sur plan	52		
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0	
	Oui par l'expert	0	
	Oui par défaut (réserve)	0	
	Non	X	
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0
		Fortement aggloméré (1)	0
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0
		Intact (0)	0
		Vitrifié, confiné (-1)	0
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0
		Aucune influence (0)	0
	<b>Total évaluation du matériau</b>		
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Dans un espace confiné
		Difficilement accessible	
		Reguliere par enfants, ados et sportifs	
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	
	Occasionnelle ou rare		
<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>			
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>			
Mesure VDI			
<b>Observations</b>			
<b>Conseil pour l'assainissement :</b>			

Photo n°	52
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		53		
Description du matériau				
Description	Mortier colle carrelage			
Fonction	Scellement revêtement de sol			
Bâtiment	Atelier industriel			
Niveau	Étage			
Local	Cuisine			
Type	F	0		
	SOL	X		
	C(calorifugeage)	0		
	FP	0		
	FA (faible agglo)	0		
	NFA (fort agglo)	0		
Quantité	0			
N° de prélèvement	P8			
N° sur plan	53			
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0		
	Oui par l'expert	0		
	Oui par défaut (réserve)	0		
	Non	X		
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0	
		Fortement aggloméré (1)	0	
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0	
		Intact (0)	0	
		Vitrifié, confiné (-1)	0	
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0	
		Aucune influence (0)	0	
	Total évaluation du matériau		Accessibilité du MCA	
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
		Reguliere par enfants, ados et sportifs		
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes		
		Occasionnelle ou rare		
	Total évaluation utilisation des locaux			
Degre d'urgence d'entreprendre un assainissement				
Mesure VDI				
Observations				
Conseil pour l'assainissement :				


Photo n°	53
----------	----

≤ 1			
2			
3			
≥ 4			



Matériaux n°		54			
Description du matériau					
Description	Joint plat soufflerie				
Fonction	Etanchéité				
Bâtiment	Atelier industriel				
Niveau	Comble				
Local	Galetas				
Type	F	0			
	SOL	0			
	C(calorifugeage)	0			
	FP	0			
	FA (faible aggro)	0			
	NFA (fort aggro)	X			
Quantité	0				
N° de prélèvement	0				
N° sur plan	54				
Amiante détecté	Oui par résultat analyse	0			
	Oui par l'expert	a			
	Oui par défaut (réserve)	0			
	Non	0			
Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante	Teneur en amiante	Faiblement aggloméré (3)	0		
		Fortement aggloméré (1)	1		
	Etat de surface du matériau	Défectueux, inconnu (1)	0		
		Intact (0)	0		
		Vitrifié, confiné (-1)	0		
	Influences extérieures	Fortes influences (1)	0		
		Aucune influence (0)	0		
	<b>Total évaluation du matériau</b>		<b>1</b>	<b>Accessibilité du MCA</b>	
Evaluation des locaux, risque de contact avec l'amiante	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné	
		Régulière par enfants, ados et sportifs	A	A	B
		Continue ou fréquenté par d'autres personnes	A	B	C
		Occasionnelle ou rare	B	C	C
	<b>Total évaluation utilisation des locaux</b>		<b>A</b>		
<b>Degré d'urgence d'entreprendre un assainissement</b>		<b>III</b>			
Mesure VDI					
<b>Observations</b>					
<p><b>Conseil pour l'assainissement :</b>            Les matériaux non faiblement agglomérés (NFA) de type fibrociments plus ancien que 1991 sont considérés comme matériaux contenant de l'amiante (MCA). Ces derniers peuvent être démantelés par une entreprise non spécialisée, pour autant que cette dernière respecte les consignes de la SUVA et qu'au moins un employé ait suivi un cours de sensibilisation à la problématique de l'amiante par un organisme agréé.</p>					

Photo n°	54
----------	----










Tableau des matériaux dont les peintures contiennent un taux de plomb supérieur à la législation en vigueur (>0,2mg/cm<sup>2</sup>)

Etage/pièce	Support	N° de ligne	description	N° prélèvement	Etat de conservation			Echantillons			Peintures contenant du Plomb
					Bon état	Etat d'usage	Dégradé	Mesure basse (mg/cm <sup>2</sup> )	Mesure haute (mg/cm <sup>2</sup> )	Résultat en mg/cm <sup>2</sup>	Oui (> 0.2mg/cm <sup>2</sup> )
Cage escalier rdc/etage	Murs	55	peinture (blanche)	74-75	X			0.94	1.05	<b>1.00</b>	<b>Pb</b>
Rez de chaussée hall entrée	Portes / boiseries	56	peinture (blanche)	51-52	X			1.42	1.53	<b>1.48</b>	<b>Pb</b>
Rez de chaussée sanitaires	Portes / boiseries	57	peinture (beige)	53-54	X			1.25	1.26	<b>1.26</b>	<b>Pb</b>
Rez de chaussée hall sanitaires	Murs	58	peinture (beige)	55-59	X			1.47	1.77	<b>1.62</b>	<b>Pb</b>
Etage	Portes / boiseries	59	peinture (beige/grise)	76-77	X			0.46	0.55	<b>0.51</b>	<b>Pb</b>
Rez de chaussée sanitaires wc hommes	Murs	60	peinture (beige)	60	X			1.35	1.35	<b>1.35</b>	<b>Pb</b>
Rez de chaussée inférieur atelier	Portes	61	peinture (verte/brune)	73	X			1.27	1.27	<b>1.27</b>	<b>Pb</b>



## CHAPITRE VII (Annexes au rapport)

### ANNEXE I

#### Plans et croquis – Repérage des matériaux

##### Légende :

Pour chaque sondage est indiqué :

- le numéro d'identification unique pour l'amiante:
  - o en rouge s'il contient de l'amiante selon analyse ou par défaut
  - o en bleu s'il n'en contient pas.
  - o en vert s'il a été retiré
  
- le numéro d'identification unique pour le plomb dans les peintures:
  - o en orange s'il contient du plomb dans les peintures selon analyse ou par défaut
  - o en bleu s'il n'en contient pas.
  - o en vert s'il a été retiré
  
- le numéro d'identification unique pour les PCB:
  - o en rose s'il contient des PCB selon analyse ou par défaut
  - o en bleu s'il n'en contient pas.
  - o en vert s'il a été retiré
  
- le numéro d'identification unique pour les HAP:
  - o en violet s'il contient des HAP selon analyse ou par défaut
  - o en bleu s'il n'en contient pas.
  - o en vert s'il a été retiré

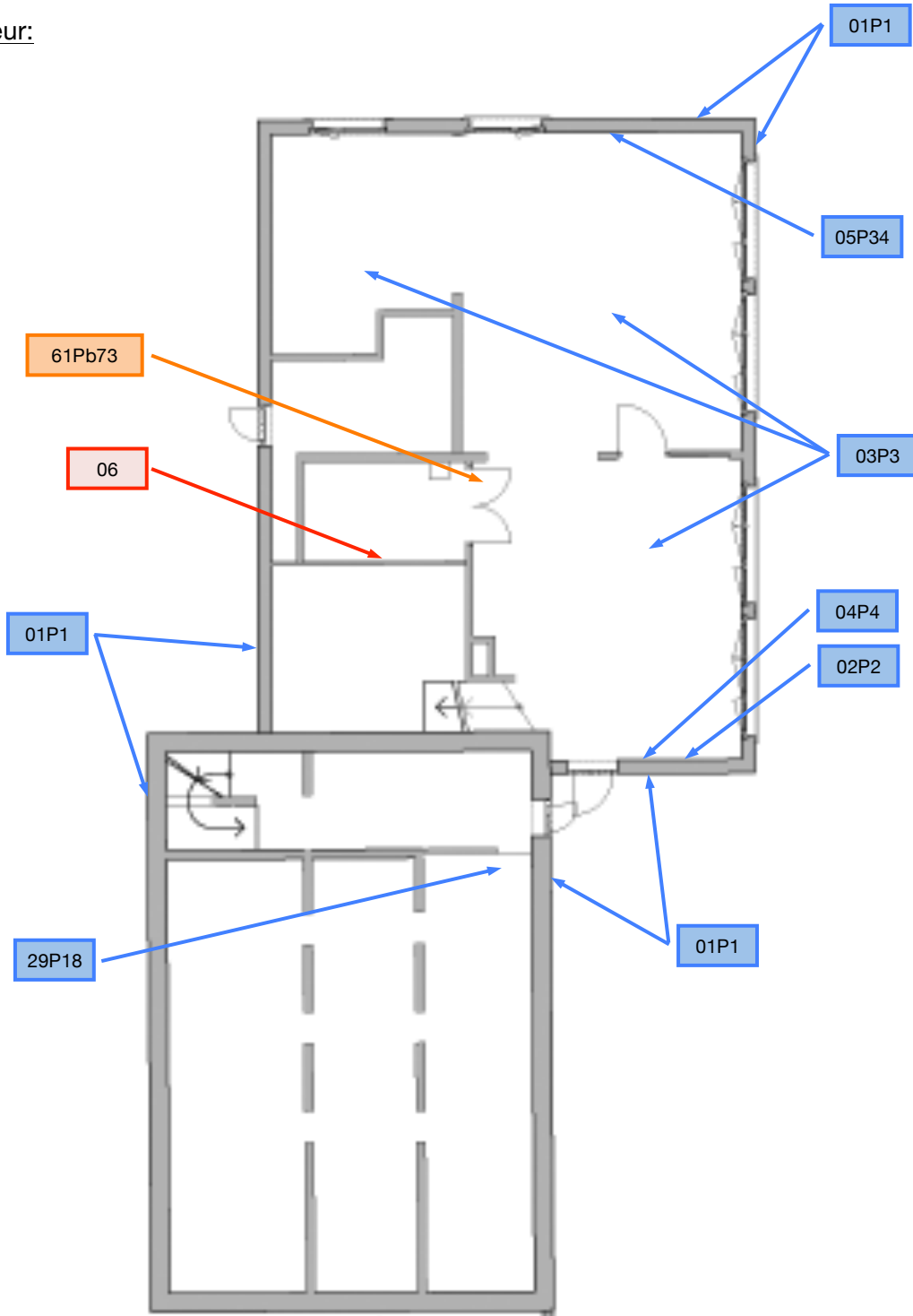


Liste des locaux, des matériaux ou des installations qui n'ont pu être diagnostiqués :

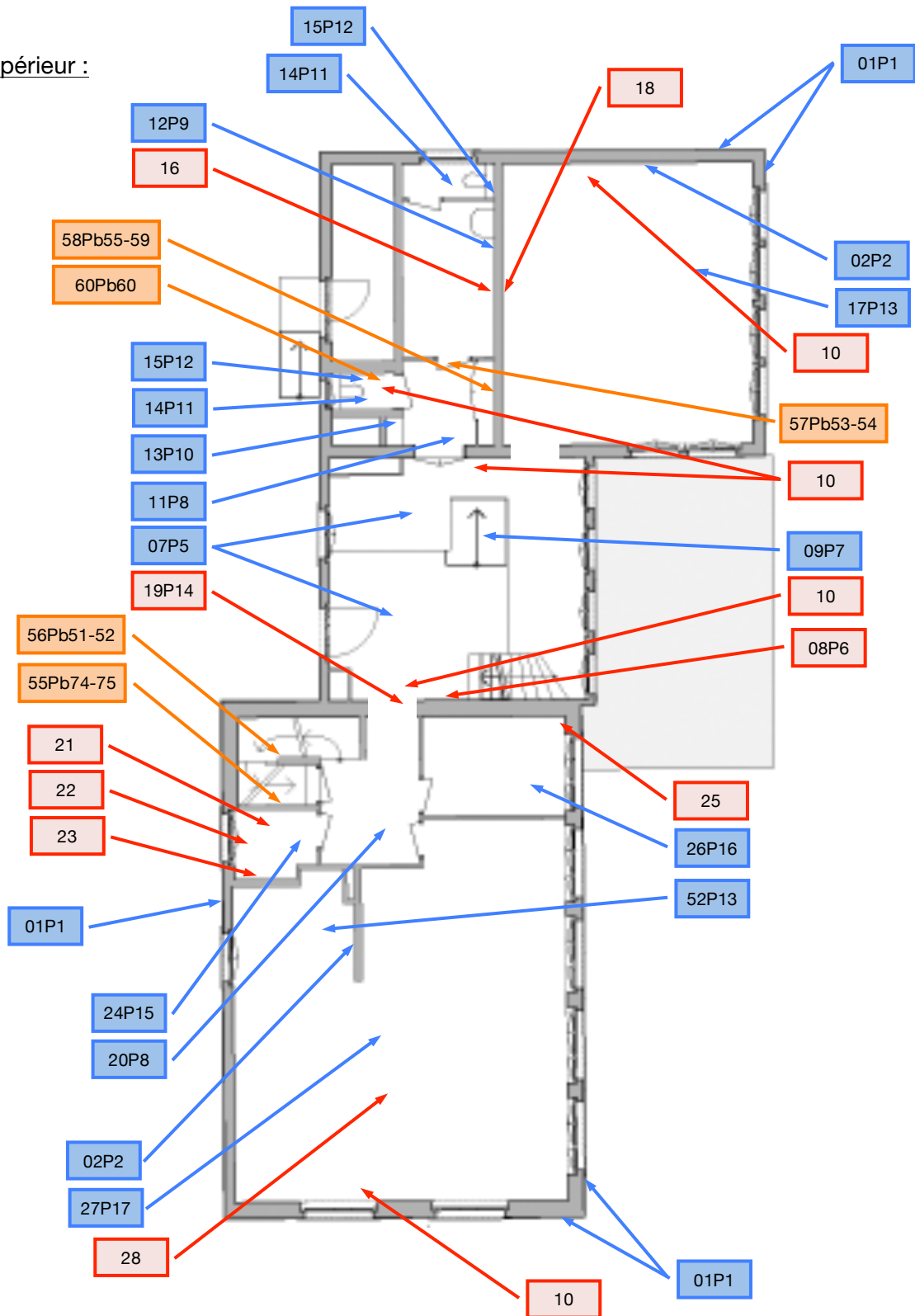
Les locaux, matériaux ou installations figurant dans cette liste devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir de l'amiante.

Aucun travail ne pourra être effectué dans ceux-ci avant qu'ils n'aient été diagnostiqués.

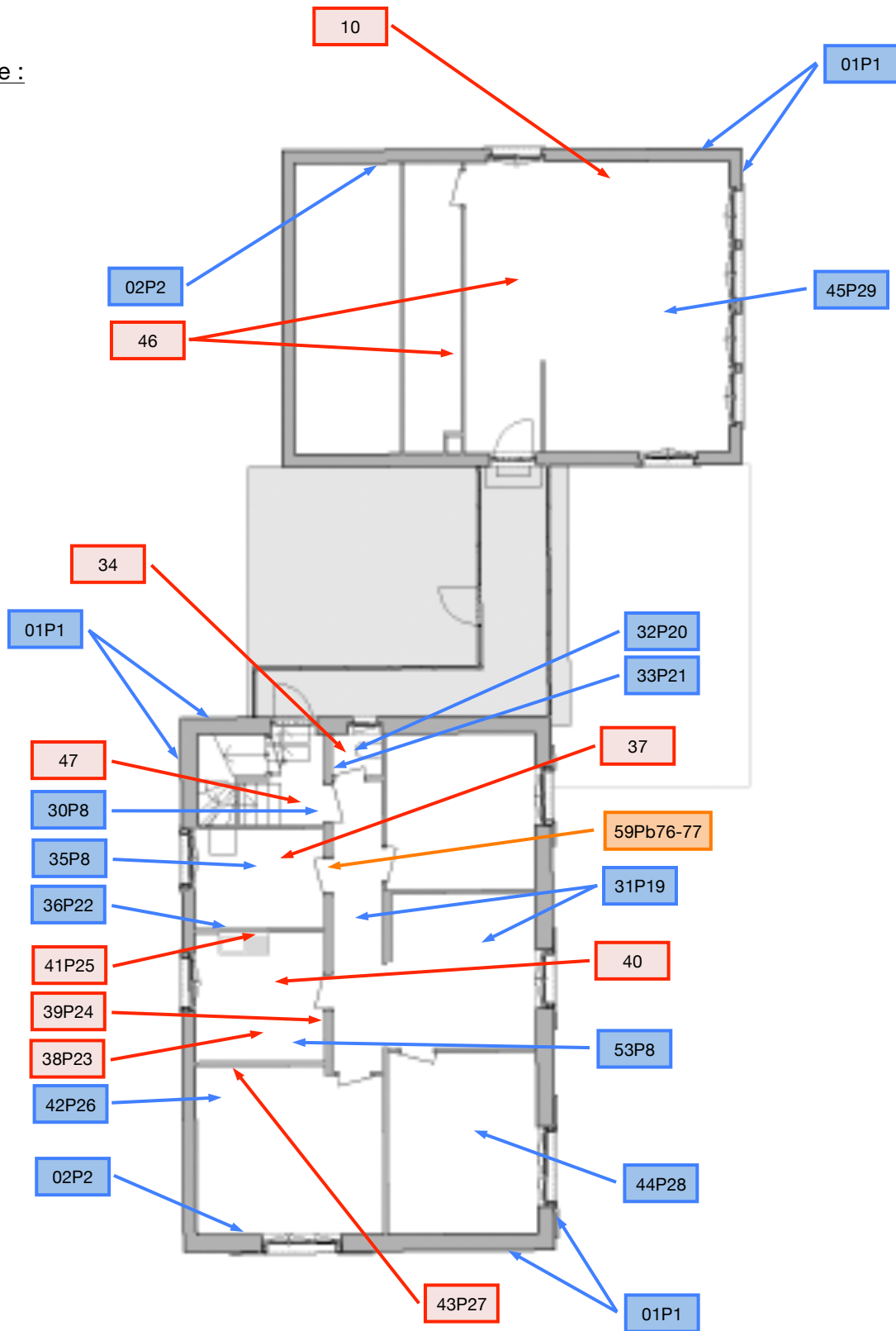
Rez inférieur:



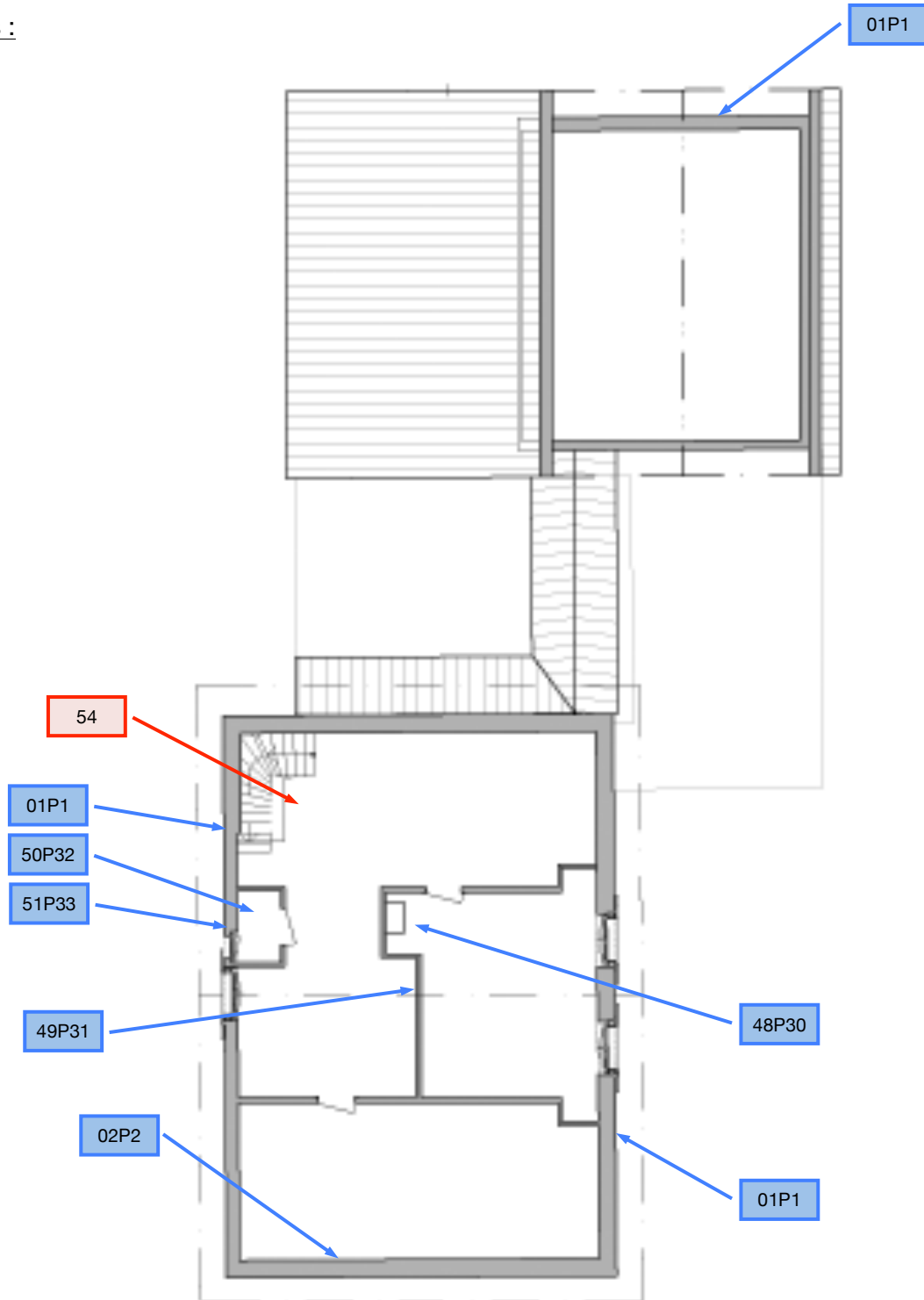
Rez supérieur :



1<sup>er</sup> étage :

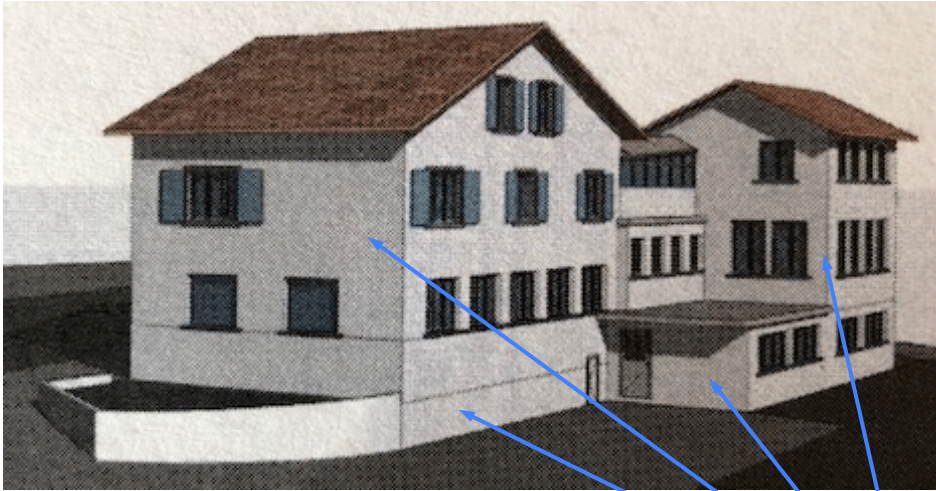


Combles :





Croquis :



01P1



ANNEXE II  
Résultats d'analyse





REF : 18-02-02-001\_035-AM



**DEXYS Sàrl**  
A l'attention de  
Monsieur Yannick Schaller  
Avenue de Grandson 66  
1400 Yverdon-les-Bains

Nidau, le 5 février 2018

#### Rapport d'analyse : DAT-2018-11

Les analyses d'échantillons par microscope optique à lumière polarisée selon la norme MDHS 77 (Methods for the determination of hazardous substances 77. Asbestos in bulk materials. Sampling and identification by polarised light microscopy. Sheffield, HSE, June 1994), avec optimisation du traitement des échantillons, méthode accréditée ISO/CEI 17025, ont donné les résultats suivants :

Echantillon : 1 Crépi	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 2 Crépi	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 3 Mortier colle carrelage	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 4 Colle plinthes (brunes)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 5 Colle carrelage (blanc/bleu)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 6 Colle plinthes (bleues/grises)	<b>Amiante décelé.</b> (Chrysotile, en traces)
Echantillon : 7 Colle carrelage (brun)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 8 Mortier colle carrelage	<b>Amiante non décelé.</b>

SGS LabTox SA  
LABTOX IS NOW PART OF SGS - THE WORLD' S LEADING INSPECTION, VERIFICATION, TESTING  
AND CERTIFICATION COMPANY - SGS LabTox SA - Ringstrasse 3 - Case postale 176 - CH-2560 Nidau  
Tél. : +41 (0)32 481 35 80 - Fax : +41 (0)32 535 35 81 - labtox@sgs.com - www.sgs.com

Page 1 / 4



Echantillon : 9 Colle plinthes (brunes)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 10 Colle catelles (jaunes)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 11 Colle carrelage (beige)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 12 Colle catelles (blanches)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 13 Dallettes vinyles	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 13 Colle	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 14 Mastic fenêtres	<b>Amiante décelé.</b> (Chrysotile, en traces)
Echantillon : 15 Sol souple (brun)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 16 Sol souple (beige)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 17 Sol souple (brun/beige)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 18 Calorifuge	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 19 Sol souple (vert)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 20 Sol souple (brun)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 21 Colle plinthes (brunes)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 22 Colle catelles (brunes)	<b>Amiante non décelé.</b>



Echantillon : 23 Sol souple (brun)	<b>Amiante décelé.</b> (Chrysotile, en quantité importante)
Echantillon : 24 Colle plinthes (brunes)	<b>Amiante décelé.</b> (Chrysotile, en traces)
Echantillon : 25 Colle catelles (motifs fleurs)	<b>Amiante décelé.</b> (Chrysotile, en traces)
Echantillon : 26 Colle carrelage (rouge)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 27 Colle plinthes (rouges)	<b>Amiante décelé.</b> (Chrysotile, en traces)
Echantillon : 28 Sol souple (bleu)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 29 Sol souple (beige)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 30 Sol souple (beige)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 31 Calorifuge	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 32 Colle carrelage (beige)	<b>Amiante non décelé.</b>
Echantillon : 33 Colle catelles (blanches)	<b>Amiante non décelé.</b>



Echantillon : 34  
Colle plinthes (noires)

**Amiante non décelé.**

**Remarque**

Les résultats concernent uniquement les échantillons analysés et la limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Seules les données concernant la détection d'amiante sont comprises dans le domaine d'accréditation. La quantité et le type d'amiante sont donnés à titre indicatif. Les autres indications concernant les échantillons sont fournies par le client. Le laboratoire est à disposition en cas de question concernant les analyses ou les méthodes d'analyses. Les échantillons sont archivés durant 2 ans dans nos bureaux. Ce rapport ne peut être reproduit qu'intégralement sans l'accord de SGS LabTox SA.

Alexandre Hungerbühler

SGS LabTox SA

Ana Magalhaes



### ANNEXE III

#### Documents préalablement transmis par le donneur d'ordre

- Plans des différents niveaux, coupes et façades de l'existant et du projet.



## ANNEXE IV

### 1 - Tableaux et grilles d'évaluation

Check-list suivant directive CFST 6503 et directive FACH / SUVA réf. 2891.f

Evaluation du matériaux, risque de libération d'amiante	Facteur		Propriétés et facteurs d'influence identifiés		Evaluation	
	<b>1a) Teneur en amiante et degré d'agglomération</b>	Faiblement aggloméré		<b>3</b>		
		Fortement aggloméré		<b>1</b>		
	<b>1b) Etat de surface du matériaux</b>	Défectueux, abîmé, inconnu		<b>1</b>		
		Intact, non endommagé		<b>0</b>		
		Vitrifié, confiné		<b>-1</b>		
	<b>1c) Influences extérieures</b>	Vibrations, flux d'air, change- ment de température, usure mécanique.		<b>1</b>		
Aucune influence extérieure		<b>0</b>				
Total = évaluation globale du matériaux						

Evaluation de l'utilisation des locaux, risque de con- tact avec l'amiante		Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière, par des enfants, des adoles- cents ou des sportifs	A	A	B
	Continue ou fré- quente par d'autre personnes	A	B	C
	Occasionnelle ou rare	B	C	C

Détermination de l'ur- gence des mesures à prendre		Risque de libération de l'amiante		
		A	B	C
Evaluation du matériaux	<b>≤1</b>	III	III	III
	<b>2</b>	II	II	III
	<b>3</b>	I	II	II
	<b>≥4</b>	I	I	I



## 2 - Détermination de l'urgence des mesures à prendre

### **Matériaux soumis au degré d'urgence I – Ordonner l'assainissement**

Selon les règles CFST 6503, le résultat de la check-list des matériaux contenant de l'amiante indique que la situation requiert en principe un assainissement immédiat.

Tant que l'assainissement n'est pas terminé, il faut prendre des mesures temporaires permettant d'éviter toute contamination par de l'amiante.

Par ailleurs, il peut s'avérer judicieux d'effectuer des mesures de qualité de l'air (par ex. lorsque l'on suspecte que des travaux effectués de manière inappropriée sur des matériaux contenant de l'amiante ont entraîné une forte libération de fibres de ce minéral). Lorsque l'on constate une concentration supérieure à 1000 LAF/m<sup>3</sup> d'air (LAF = lungengängige Asbestfasern = fibres d'amiante pouvant pénétrer dans les alvéoles pulmonaires), il faut procéder sans délai à un assainissement et prendre des mesures d'urgence.

### **Recommandations pour les mesures à prendre**

Mesures immédiates	Mesures d'assainissement	commentaires
Marquage du matériau Mettre en place un plan d'action et veiller à le respecter. Suivre la procédure d'intervention	Remplacement du matériaux dans les plus brefs délais et au plus tard avant le commencement des travaux.	.

### **Procédure d'intervention**

En place	Procédure d'intervention	Intervenant
Demontage	Ne pas couper, scier, percer ou autres interventions mécaniques	Toutes entreprises
	Elimination et assainissement des locaux selon la directive CFST 6503. Evacuation comme déchets spéciaux (« matériaux contenant de l'amiante »)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une intervention sur un matériau qui contient de <b>l'amiante sous une forme faiblement agglomérée (FA)</b> nécessite un confinement de la zone de travail. L'intervention sera réalisée par une entreprise de désamiantage spécialisée reconnue par la SUVA pour l'élimination d'amiante floqué et autres matériaux à base d'amiante. Pour les surfaces de matériaux amiantés sous une forme faiblement agglomérée (FA) inférieures à 0,50 m<sup>2</sup> par local de travail, respecter scrupuleusement les prescriptions de la SUVA (fiche thématique 33036.f).</li> <li>- Concernant une intervention sur un matériau qui contient de <b>l'amiante sous une forme fortement agglomérée (NFA)</b>, une entreprise traditionnelle (dont un personnel a suivi une formation par un organisme agréé par la SUVA) peut réaliser les travaux si elle n'endommage pas le matériau amianté. Toute intervention qui libère des poussières est strictement interdite (perçage, ponçage, meulage,</li> </ul>



	<p>raclage, nettoyage à haute pression, etc.). Si la libération de poussières ne peut pas être évitée, les travaux devront alors être réalisés sous confinement, par une entreprise spécialisée dans le désamiantage.</p>
--	---

En place = procédure à suivre tant que le matériaux reste en place  
 Démontage = procédure à suivre pour l'élimination du matériaux

### Matériaux soumis au degré d'urgence II – Recommander des mesures d'assainissement

Selon les règles CFST 6503, le résultat de la check-list des matériaux contenant de l'amiante indique qu'un assainissement immédiat n'est pas absolument nécessaire, mais il doit avoir lieu avant d'entreprendre des travaux qui affecteraient le matériau qui contient de l'amiante.

Il est par ailleurs nécessaire de procéder à une réévaluation régulière tous les 2 à 5 ans, ainsi qu'en cas de modification de l'utilisation des locaux ou lors d'incidents particuliers (dommage causé par l'eau ou le feu, ainsi que toute atteinte ou action incontrôlée qui affecte le matériau contenant de l'amiante).

Lorsqu'un tel incident particulier se produit, il faut déterminer à l'aide de mesures de qualité de l'air si l'atmosphère des locaux concernés a été contaminée en procédant comme cela a été décrit pour le degré d'urgence I.

### Recommandations pour les mesures à prendre

Mesures immédiates	Mesures d'assainissement	commentaires
Marquage du matériau Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans.	Remplacement du matériaux au plus tard avant le commencement des travaux.	

### Procédure d'intervention

En place	Démontage	Procédure d'intervention	Intervenant
		Ne pas couper, scier, percer ou autres interventions mécaniques	Toutes entreprises
		Elimination et assainissement des locaux selon la directive CFST 6503. Evacuation comme déchets spéciaux (« matériaux contenant de l'amiante »)	Concernant une intervention sur un matériau qui contient de <b>l'amiante sous une forme fortement agglomérée (NFA)</b> , une entreprise traditionnelle (dont un personnel a suivi une formation par un organisme agréé par la SUVA) peut réaliser les travaux si elle n'endommage pas le matériau amianté. Toute intervention qui libère des poussières est strictement interdite (perçage, ponçage, meulage, raclage, nettoyage à haute pression, etc.). Si la libération de poussières ne peut pas être évitée, les travaux devront alors être réalisés sous confinement, par une entreprise spécialisée dans le désamiantage.

En place = procédure à suivre tant que le matériaux reste en place





Démontage = procédure à suivre pour l'élimination du matériaux

**Matériaux soumis au degré d'urgence III – Prendre note de la nécessité d'un assainissement**

Selon les règles CFST 6503, le résultat de la check-list des matériaux contenant de l'amiante indique que les mesures à prendre sont identiques à celles recommandées pour le degré d'urgence II, à la différence que les réévaluations périodiques ne sont pas nécessaires.

Cependant, la situation devra être réévaluée en cas de modification de l'utilisation des locaux ou d'incidents particuliers (sinistre, atteinte involontaire) comme cela a été décrit pour les degrés d'urgence I et II.

**Recommandations pour les mesures à prendre**

Mesures immédiates	Mesures d'assainissement	commentaires
Marquage du matériau Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux .	Remplacement du matériaux au plus tard avant le commencement des travaux.	

**Procédure d'intervention**

En place	Démontage	Procédure d'intervention	Intervenant
		Ne pas couper, scier, percer ou autres interventions mécaniques	Toutes entreprises
		Elimination et assainissement des locaux selon la directive CFST 6503. Evacuation comme déchets spéciaux (« matériaux contenant de l'amiante »)	Concernant une intervention sur un matériau qui contient de <b>l'amiante sous une forme fortement agglomérée (NFA)</b> , une entreprise traditionnelle (dont un personnel a suivi une formation par un organisme agréé par la SUVA) peut réaliser les travaux si elle n'endommage pas le matériau amianté. Toute intervention qui libère des poussières est strictement interdite (perçage, ponçage, meulage, raclage, nettoyage à haute pression, etc.). Si la libération de poussières ne peut pas être évitée, les travaux devront alors être réalisés sous confinement, par une entreprise spécialisée dans le désamiantage.

En place = procédure à suivre tant que le matériaux reste en place

Démontage = procédure à suivre pour l'élimination du matériaux



## ANNEXE V

### Lire et comprendre le rapport

Le présent rapport est rédigé sur la base des lois et réglementations cantonales nationales ainsi que selon le cahier des charges de l'ASCA (Association Suisse des Consultants Amiante).

Cette annexe a pour but de vous indiquer les points importants de ce rapport.

1. La conclusion du rapport (Chapitre III): elle vous indique la situation du bâtiment à la date du diagnostic.
2. La liste des locaux pour lesquels la situation est considérée comme potentiellement dangereuse pour les occupants (Chapitre IV)
3. Les fiches d'identification des MCA (matériaux contenant de l'amiante), des MSCA (matériaux susceptibles de contenir de l'amiante) avec les mesures d'assainissement propres à chaque MCA (Chapitre VI) :
  - Un premier tableau récapitulatif reprend l'ensemble des MSCA (matériaux susceptibles de contenir de l'amiante)
  - A chaque ligne du tableau correspond une fiche technique descriptive, avec numérotation, repère sur plan, photo, indication sur la contenance ou non d'amiante, la grille d'évaluation du MCA et les mesures à prendre qui en découlent (degrés I, II, ou III cf annexe IV).
4. Les plans et croquis de situation (Annexe I) des MCA (matériaux contenant de l'amiante), des MSCA (matériaux susceptibles de contenir de l'amiante) avec pour chaque, une couleur définie :

**Contient de l'amiante**

**Sans amiante**

**Amiante retiré**



## ANNEXE VI

### Comportement lors de la présence d'un matériau contenant de l'amiante

Lorsqu'on est en présence d'un matériau contenant de l'amiante, la règle de conduite est :

**ne pas intervenir sur le matériau, sans prendre des mesures de protections particulières**

**Dans le doute, contacter un bureau d'ingénieur spécialisé**

Ci-dessous des exceptions permettant d'effectuer des travaux de maintenance ou d'interventions de premières urgences:

**toutes ces interventions devront être impérativement réalisées dans des locaux inoccupés.**

**Travaux de maintenance** : changement d'un luminaire ayant comme support un matériau contenant de l'amiante, remise en place d'une plaque de faux plafond ou autre matériau déplacé :

Procédure

- intervention avec équipement (masque P3, combinaison, matériel à usage unique)
- aspiration de la zone (y compris l'outillage et les matériaux)
- nettoyage à l'eau de la zone de travail
- ventilation de la zone (ouverture de fenêtres/portes)

**Intervention de première urgence** : chute ou déplacement de plusieurs plaques de faux plafond, dégâts tel que fuite d'une conduite d'eau ou autres :

Procédure Concierger/responsable d'entretien :

- marquage d'une zone d'intervention et interdire l'accès
- avertir l'entreprise spécialisée amiante
- avertir l'entreprise concernée (sanitaire, chauffage, ventilation, électricité)
- équipement de l'entreprise concernée et information des risques amiante

Entreprise sanitaire, chauffage, ventilation, électricité :

- travail en zone avec l'équipement
- ne pas quitter la zone avec l'équipement
- nettoyage de l'outillage et des matériaux à l'eau
- collaborer avec l'entreprise spécialisée amiante

Entreprise spécialisée :

- équipement : **EPI (masque P3 adapté au temps de travail et combinaison), aspirateur à filtre absolu, SAS etc.**

- méthode de travail

1. isoler la zone du reste du bâtiment et signaler les travaux,
2. mettre en fonction des extracteurs d'air à filtre absolu
3. aspirer soigneusement toutes les surfaces (murs sol et plafond) de la zone (y compris l'outillage et les matériaux)
4. nettoyer à l'eau
5. ventiler la zone (ouverture de fenêtres/portes)

6. évacuer les déchets dans sacs "Amiante" dans une décharge agréée

7. réceptionner les travaux une réception visuelle, suivie de mesures d'air selon la directive CFST 6503, effectué par un bureau spécialisé

8. attendre les résultats de réception avant de remettre les locaux à disposition des utilisateurs.

## Mise en place de nouvelles installations : électriques, sanitaires, etc.

**Procédure :** Si l'installation à remplacer contient de l'amiante et/ou est fixée sur un support contenant de l'amiante et/ou risque de toucher un matériau contenant de l'amiante, l'installation restera en place jusqu'à l'assainissement.

La nouvelle installation se fera indépendamment, sans toucher au matériau contenant de l'amiante.

Dans le cas de matériaux en fibrociment, on remplacera le produit contenant de l'amiante par un produit sans amiante. On pourra alors intervenir (percer, scier,...) sur ce nouveau produit sans protection particulière liée aux fibres d'amiante.

**Tous autres travaux devront être réalisés par une entreprise spécialisée et sous la surveillance d'un bureau d'ingénieur spécialisé (selon la directive CFST 6503-12.08)**

